

# Le rôle de juge semble plaire aux électeurs de Johnson

par Huguette LAPRISE

envoyée spéciale de LA PRESSE

WINDSOR — "Je soumetts toute cette question au jugement des électeurs du comté de Johnson", a dit le député Jean-Claude Boutin à l'Assemblée nationale le 26 juillet. Quelque 26.000 électeurs se voyaient alors transformés en juges par leur propre député.

Malgré les vacances, malgré qu'ils en soient à la troisième campagne électorale en moins d'un an, ils se sont jetés de plain pied dans le jeu.

Pourtant quand j'ai traversé le comté qui a plus de 90 milles de long je me disais que rien ne pouvait rompre le charme de la quiétude des champs. Des troupeaux de vaches et de chevaux paissent dans les prés; les foins sont faits; le blé d'inde a hauteur d'homme.

Il m'aurait fallu traverser une vingtaine de villages et atteindre la ville de Windsor, chef-lieu du comté — bien qu'il n'y existe aucun véritable centre stratégique — pour que je me rende compte que la circonscription s'était transformée en une cour de justice. Une seconde visite dans les autres endroits allait confirmer cette impression.

## Pas comme les autres

La circonscription de Johnson est étonnante et ne ressemble sûrement à aucune autre du Québec. Non seulement parce qu'il n'y a pas de vrai centre nerveux mais sous plusieurs aspects. Géographique: elle est toute en longueur, très étroite avec la plus infime partie au nord de la Transcanadienne, la plus grande étant située au sud. Sociologique: la population du nord est tributaire de la ville de Saint-Hyacinthe pour les services publics des gouvernements fédéral et provincial tandis que celle du nord doit faire affaire avec Sherbrooke. Les divers moyens d'information qui renseignent la population subissent le même courant.

Tracer un point commun que ce soit du point de vue allégeance po-

litique ou socio-culturel des 26.914 électeurs est presque impossible. Cette circonscription qui est depuis 1973 un nouveau comté formé sur tout de l'ancienne circonscription de Bagot (où régnait Daniel Johnson), d'une partie de Drummond (sud-ouest), de Richmond (ouest et sud) et le nord de Shefford compte des bleus, des rouges, des créditistes, des péquistes.

L'agriculture y est très prospère. On y compte 39 villages et petites villes (au sens électoral du terme) répartis sur le territoire. Outre l'agriculture, il y existe quelques industries sans lesquelles certaines villes n'existeraient pas: à Windsor (10.000 habitants), à Dombart, à Acton Vale (5.000 habitants), 7 ou 8 petites manufactures; à Valcourt (3.000 habitants), à Kingsberry, à Roxton Falls et à Wickham, les diverses usines Bombardier. Une autre compagnie de papier, la Kruger, est installée à Bromptonville (4.000 habitants).

## Une campagne intéressante

C'est à cette population qu'on a demandé d'être juge. Un seul parti politique a jusqu'à maintenant choisi son candidat — les mises en candidature étant fixées au 14 août — que déjà les esprits s'échauffent. On en vient même aux poings. Les paris sont ouverts. L'enjeu: débarquer ou renvoyer à l'Assemblée nationale Jean-Claude Boutin.

On aurait pu croire que la population réagirait avec indifférence à cette élection. Non seulement c'est la troisième pour eux en moins d'un an mais ce sont les vacances. De plus, l'accusation de M. Burns à l'endroit de M. Boutin peut paraître à priori "abstraite". Également la complexité des raisons invoquées par M. Boutin pour justifier sa démission sont pour le moins complexes.

Mais nullement. Tout laisse présager une campagne chaude et fort intéressante au cours de laquelle les électeurs décideront s'ils voteront pour ou contre leur ex-député, quels que soient les candidats des autres formations politiques.

L'électorat est ici le tribunal du

peuple que l'accusation et la défense se fassent entendre...

L'accusation, le Parti québécois et la défense, le Parti libéral, ont déjà mis en place les mécanismes qui leur permettront de remplir leur rôle.

Même que le Parti québécois semble du moins ouvertement avoir devancé le Parti libéral (quand on dit un peu partout dans le comté qu'il se cache pour s'organiser) dans la guerre qui va se livrer.

## Le PQ met le paquet

Le Parti québécois a installé son comité central dans un local de la rue Principale à Windsor qui fut celui des libéraux lors de la campagne d'octobre 73. Ceux-ci ont ouvert des comités aujourd'hui. Comme ceux du PQ, ils sont installés à Windsor, Acton Vale, Bromptonville et Valcourt.

Les péquistes ont également réservé pour toute la durée de la campagne une pleine page couleur (couverture arrière) de l'hebdomadaire local L'Éclair qui rejoint 35.000 électeurs. Lors de la dernière campagne les libéraux avaient monopolisé cette page. Cette fois, ils sont arrivés avec 27 heures de retard.

À sa première accusation, il n'est pas exclu, ainsi que s'est exprimé l'organisateur délégué par l'exécutif national, M. Gilles Ethier, que le PQ "ajoute autre chose pendant la campagne". Tout dépendra, a-t-il dit, sans vouloir en ajouter davantage, du ton de la campagne.

"Le PQ met le paquet dans le comté" non seulement financièrement mais aussi en énergie humaine. D'une part, c'est la première élection en tant qu'opposition officielle: d'autre part, il y aura une chance de pénétration dans un milieu rural. L'unification des forces d'opposition n'est pas à exclure. Également cette campagne ne vient-elle pas à point pour le PQ tout juste après l'adoption du bill 22?

Les libéraux eux n'ont pas encore été vus, à part la convention d'hier soir. Ils n'en demeurent pas moins actifs. M. Paul Desrochers,

conseiller influent du premier ministre et grand organisateur du parti, est dans le comté.

M. Boutin a fait son premier réquisitoire hier soir devant quelque 1.000 convertis.

## Par l'entremise de M. Boutin

Une vingtaine de maires étaient présents hier à la convention.

Au cours d'une entrevue, le maire de Windsor (là où M. Boutin a récolté sa plus grosse majorité), M. Marcel Noël, un des principaux organisateurs de M. Boutin a déclaré: "je me dois de donner mon appui à Jean-Claude Boutin car j'ai eu l'occasion de travailler de très près avec de dernier depuis plusieurs années et M. Boutin a toujours fait un travail discret mais formidable. Car depuis que je suis à l'Hôtel de ville (4 ans) si j'ai pu obtenir certains succès avec les subventions toujours dans l'intérêt des contribuables, je dois avouer sincèrement que Jean-Claude Boutin ne fut pas étranger à ces succès car il m'a toujours donné son appui à 100%."

Et M. Noël d'ajouter: "quand nous avions un député créditiste (Richmond) je devais me rendre moi-même à Québec. Maintenant tout se fait par l'entremise de M. Boutin."

Les libéraux et les péquistes sauront tenir leurs rôles durant toute la durée de la campagne. Mais l'électeur pourra-t-il en faire autant? Chose sûre il juge déjà:

Un hôtelier de la ville ne disait-il pas: "Ce qui s'est passé n'a fait que précéder l'opinion que les non-partisans de M. Boutin avaient de lui, que les ancrer dans leurs idées qu'ils ne veulent pas de lui comme député. Quant à ceux qui ne voient que lui comme en 1973, ils ne peuvent pas croire qu'il a fait ça."

D'autres disent sans façon: "Pourquoi avoir démissionné? Tout citoyen qui est accusé va en cour. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?"

Pour certains M. Boutin n'a commis qu'une "petite erreur" et puis "ça peut arriver à tout le monde".

# Desrochers est venu donner un coup de main

de notre envoyé spécial

ACTON VALE — "Je suis ici pour donner un coup de main à l'organisation locale".

M. Paul Desrochers, l'émence grise du premier ministre Robert Bourassa a ainsi expliqué sa présence hier à la convention libérale dans la circonscription de Johnson.

M. Desrochers qui est en repos sur l'ordre de ses médecins a déclaré au cours d'un bref entretien avec le représentant de LA PRESSE qu'il ne pourrait pas rester dans le comté tout le temps de la campagne électorale mais qu'il y serait présent autant qu'il le pourrait.

"Je serai souvent ici", a-t-il mentionné.

## Pas une "défense"

Le conseiller du premier ministre qui apporte son aide effacée dans toutes les élections complémentaires (dans Duplessis il n'avait pas quitté le comté pendant toute la campagne) a souligné qu'il n'organiserait pas l'élection de M. Boutin, que cette tâche relevait des organisateurs locaux.

Quant au style de campagne qui y sera menée, étant donné les événements qui ont déclenché les élections, M. Desrochers n'a pas voulu donner des détails en disant en souriant qu'il s'agissait de stratégie.



Paul DESROCHERS

Il a précisé qu'il ne s'agissait pas d'élaborer une "défense".

"Nous n'avons pas à nous défendre a-t-il dit. Il (M. Boutin) n'a pas à se défendre".

# Il pourrait y avoir un candidat créditiste

WINDSOR — La décision de M. Fabien Roy, chef du Parti créditiste du Québec, de ne pas présenter de candidat aux élections complémentaires dans la circonscription de Johnson ne semble pas être celle des créditistes de l'endroit.

Il n'est pas impossible en effet, s'il faut en croire les déclarations de M. Guy Millette, vice-président de l'Association locale qu'un candidat créditiste soit sur les rangs.

Joint au téléphone, M. Guy Millette qui semble assumer la fonction de président de l'Association (parce que, dit-il, le président ne s'en occupe pas) a déclaré que c'est aujourd'hui qu'il ferait connaître sa décision.

M. Millette a expliqué que l'exécutif national recommandait de ne pas pré-

senter de candidat mais que ce n'était pas exécutoire. Il croit sincèrement que son parti ferait une erreur de s'abstenir puisqu'il s'est classé au deuxième rang lors des élections de 1973. Le créditiste Albert Claude avait recueilli 6.603 voix tandis que M. Boutin en récoltait 10.543.

Quant à la rumeur qui veut qu'il y aurait eu entente entre les créditistes et les péquistes pour que les premiers soient absents de la course, M. Millette a été très évasif et ambigu. Il a hésité à répondre à cette question en demandant à trois reprises: "Qu'allez-vous écrire?" Il a dit que l'entente avec le PQ "était peu probable à moins de circonstances", a-t-il ajouté.

M. Millette doit en dire plus long aujourd'hui.

# Arnold: accusation réduite

EDMONTON (PC) — On a diminué l'accusation qui pèse sur Gordon Arnold, 21 ans, d'Edmonton, présentement détenu dans une prison mexicaine. Arnold avait tout d'abord été accusé d'avoir voulu faire le trafic de la marijuana. Il n'est maintenant accusé que d'avoir été trouvé en possession de cette drogue.

C'est ce qu'annonce la station de radio CFRN, d'Edmonton.

La station ajoute d'Arnold de même que Les Fieger, 23 ans, de Calgary, ont maintenant un sort moins dur à la prison. Fieger est détenu lui aussi pour une affaire de drogue.

## LA METEO à Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum: 75 — Minimum: 60  
Dégagement partiel, possibilité d'une averse en après-midi

DEMAIN

Généralement ensoleillé

## au Québec

| REGIONS          | Min. | Max. | AUJOURD'HUI                   | DEMAIN           |
|------------------|------|------|-------------------------------|------------------|
| Saint-Maurice    | 55   | 65   | Ciel variable, poss. d'averse | Géné. ensoleillé |
| Outaouais        | 60   | 75   | Déga. partiel, poss. d'averse | Géné. ensoleillé |
| Laurentides      | 60   | 75   | Déga. partiel, poss. d'averse | Géné. ensoleillé |
| Contons de l'Est | 60   | 70   | Nuageux, averses dispersées   | Déga. progressif |
| Québec           | 60   | 70   | Nuageux, averses dispersées   | Déga. progressif |
| Rimouski         | 60   | 70   | Nuageux, averses dispersées   | Déga. progressif |
| Lac-Saint-Jean   | 55   | 65   | Ciel variable, poss. d'averse | Géné. ensoleillé |
| Bas-Caraïbe      | 55   | 65   | Ciel variable, poss. d'averse | Géné. ensoleillé |
| Sept-Îles        | 55   | 65   | Ciel variable, poss. d'averse | Géné. ensoleillé |
| Gaspé            | 60   | 70   | Nuageux, averses dispersées   | Déga. progressif |

## au Canada

|                       | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | Min.          | Max.  |
|-----------------------|------|------|-------------|---------------|-------|
| Colombie-Britannique  |      |      | Ensoleillé  | Vancouver     | 55 70 |
| Alberta               |      |      | Ensoleillé  | Edmonton      | 55 80 |
| Saskatchewan          |      |      | Ensoleillé  | Régina        | 55 85 |
| Manitoba              |      |      | Ensoleillé  | Winnipeg      | 55 85 |
| Ontario               |      |      | Averses     | Toronto       | 60 75 |
| Nouveau-Brunswick     |      |      | Averses     | Saint-Jean    | 55 85 |
| Nouvelle-Écosse       |      |      | Averses     | Halifax       | 60 75 |
| Île-du-Prince-Édouard |      |      | Averses     | Charlottetown | 55 80 |
| Terre-Neuve           |      |      | Averses     | Saint-Jean    | 60 70 |

## si vous partez

Aux États-Unis

|            | Min. | Max. |               | Min. | Max. |               | Min. | Max. |
|------------|------|------|---------------|------|------|---------------|------|------|
| New York   | 69   | 84   | Chicago       | 53   | 76   | Nouv.-Orléans | 68   | 90   |
| Washington | 72   | 87   | San Francisco | 55   | 70   | Miami         | 78   | 88   |
| Boston     | 68   | 85   | Los Angeles   | 66   | 81   |               |      |      |

Vers les capitales

|           | Min. | Max. |            | Min. | Max. |
|-----------|------|------|------------|------|------|
| Paris     | —    | 59   | Moscou     | —    | 54   |
| Londres   | —    | 55   | Stockholm  | —    | 54   |
| Rome      | —    | 68   | Tokyo      | —    | 84   |
| Berlin    | —    | 66   | Athènes    | —    | 84   |
| Amsterdam | —    | 58   | Casablanca | —    | 72   |
| Bruxelles | —    | 58   | Genève     | —    | 64   |
| Madrid    | —    | 72   | Le Caire   | —    | 73   |

(Les chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

| TARIFS D'ABONNEMENTS                                                                  |                          | INFORMATION GÉNÉRALE                     |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------|----------|
| Livraison à domicile: Lundi au samedi                                                 | \$1 15                   | REDACTION                                | 874-7272 |
| Lundi au vendredi                                                                     | 1 00                     | EDITORIAL                                | 874-7070 |
| Samedi seulement                                                                      | 0 35                     | PROMOTION                                | 874-7030 |
| ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE                                                            |                          | RELATIONS DE TRAVAIL                     | 874-7100 |
| par porteur:                                                                          | 13 26                    | PETITES ANNONCES                         |          |
| Lundi au samedi                                                                       | \$13 80 \$27 60 \$55 20  | Commandes                                | 874-7111 |
| Lundi au vendredi                                                                     | 12 00 24 00 48 00        | du lundi au vendredi: 9h à 17h           |          |
| Samedi seulement                                                                      | 9 10 18 20               | Pour changer ou annuler                  | 874-7205 |
| par courrier:                                                                         |                          | du lundi au vendredi: 9h à 18 30h        |          |
| Lundi au samedi                                                                       | \$26 00 \$52 00 \$104 00 | GRANDES ANNONCES                         |          |
| Lundi au vendredi                                                                     | 19 50 39 00 78 00        | Détailants                               | 874-7300 |
| Samedi seulement                                                                      | 9 10 18 20 36 40         | National, Tele-Presse, Vacances, voyages | 874-7306 |
| * Minimum de 26 semaines                                                              |                          | Carrières et professions, nominations    | 874-7320 |
| Côte-Nord, par avion,                                                                 | 0 40                     | COMPTABILITÉ                             |          |
| Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 20h (Samedi: 9h à 17h) |                          | Grandes annonces                         | 874-6892 |
|                                                                                       |                          | Petites annonces                         | 874-6901 |



photo PC

## Plus d'un million!

James Andrews, un quadriplégique de 24 ans, recevra plus d'un million de dollars à titre de dédommagement à la suite d'un accident survenu il y a deux ans. La Cour suprême de l'Alberta vient en effet de condamner la compagnie Grand and Troy et son employé, Robert Anderson à payer la somme record, au Canada, de \$1,022,447 45 à Andrews. La plus forte indemnité accordée auparavant était de \$350,000. Andrews circulait en moto quand il a été heurté par un camion de la Grand and Troy conduit par Anderson.

## Cours de conversation anglaise

INSTITUT LINGUISTIQUE PROVINCIAL, Inc.  
4956, rue HOCHÉLAGA  
Tél.: 254-6011

PARLEZ ANGLAIS

COURS SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ

### AVANT D'ACHETER

DEMANDEZ NOS PRIX ET CONDITIONS

Rénovez votre maison avec nos produits

paiement facile

VOTRE CHOIX: 12 - 18 - 24 - 36 MOIS POUR PAYER

PLUS DE 20 ANS D'EXPERIENCE

Démonstration et estimation gratuites sans obligation

# 279-8551 ALSCO INC.

1530 EST, RUE BEAUBIEN — 279 8551

Garder cet avis pour référence future

• QUEBEC: 2070, rue Brault, 681-0089 • TROIS RIVIERES: 375-7321 • OTTAWA: 206, rue Main 236-0734 • SHERBROOKE: 465, rue Papineau 567-5122

United Aircraft

# Son retour au travail lui coûtera quelques arbres...

par Richard CHARTIER

Une nouvelle flambée de violence est venue marquer, au cours du week-end, le conflit qui oppose la United Aircraft à ses employés syndiqués, en grève depuis près de 7 mois.

En l'espace de trois heures, samedi matin, les propriétés de trois employés longueuillois de la United Aircraft ont été l'objet d'actes de vandalisme. Une bombe de fabrication domestique a fait explosion à la porte du domicile de Mme Simon Boucher, sur la rue Lafrance, faisant plus de bruit que de mal. Mme Boucher est une secrétaire non-syndiquée.

Cet attentat, survenu vers 4 h 45 du matin, a été précédé à 2 heures par la destruction d'un arbre qu'on a laissé tomber sur la voiture de M. Paul Quintal de la rue St-Thomas.

Le premier acte de vandalisme a été commis vers 1 h 30 à la propriété de M. F. Bordeleau, sur la rue St-Jacques. Des fenêtres y ont été fracassées au moyen de briques.

Machiniste à l'emploi de la United Aircraft depuis 23 ans, M. Quintal a expliqué hier, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, pourquoi il était retourné au travail il y a un mois et demi et pourquoi il entend continuer de travailler en dépit de la grève désormais historique qui sévit dans cette importante usine de la Rive-sud.

## Trop de pouvoir

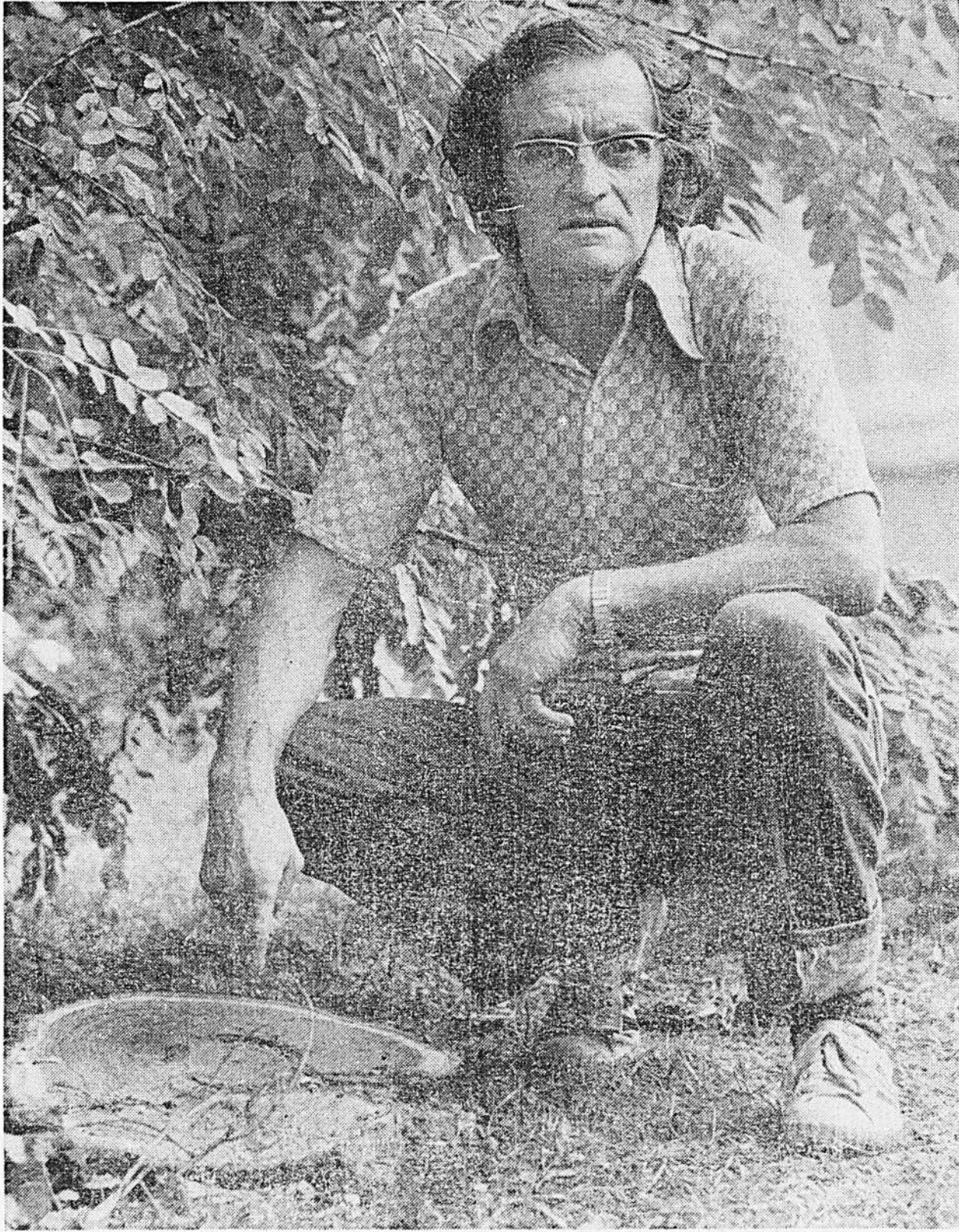
"C'est à la suite de menaces que je suis devenu membre du syndicat des Travailleurs Unis de l'Automobile, un mois avant le débrayage. D'ailleurs, dans des usines comme celle-là, ça semble être une coutume que de forcer les gens à se syndiquer. Je suis contre cette pratique et je n'admets pas les mauvais coups. Je m'étonne aussi de voir la compagnie reprendre des grévistes qui ont fait des coups. Sans les syndicats, bien sûr, on n'aurait pas les salaires qu'on a, mais je pense qu'ils veulent trop de pouvoir."

"Lorsque la grève a éclaté, en janvier dernier, je croyais pouvoir tenir le coup pendant trois mois en combinant ma paie de vacances aux indemnités de grève. Après trois mois, les \$35 que je retirais par semaine comme gréviste ne suffisaient plus. Il y a un mois et demi, donc, je suis retourné au travail, non seulement parce que la situation était devenue intenable, mais aussi par conviction."

"Jusqu'à vendredi, poursuit M. Quintal, je n'ai pas été ennuyé. Je n'ai même pas été menacé au préalable."

M. Quintal et sa femme étaient déjà au lit, dans la nuit de vendredi à samedi, lorsqu'un voisin affolé est venu les avertir qu'un arbre de la propriété était couché sur l'automobile qui était stationnée dans l'entrée.

La voiture n'était que légèrement endommagée et l'arbre scié sans la



M. Paul Quintal, accroupi près de la souche de l'arbre que des vandales ont fait tomber sur sa voiture, dans la nuit de vendredi à samedi.

moindre bavure. En faisant le tour de sa demeure, M. Quintal a constaté qu'on avait aussi sectionné deux arbres et commencé à abattre un cèdre, haut de 30 pieds.

Dans la cour arrière, une tente de \$350, montée pour être séchée, avait été lacérée en trois endroits.

## La United va payer

En dépit des événements, M. Quintal affirme qu'il continuera de travailler comme à l'accoutumée. La compagnie lui a fait savoir, no-

tamment, qu'elle paierait la note des actes de vandalisme dont il a été victime.

Cette "assurance" bénéficie à tous les employés actuellement à l'oeuvre de la United Aircraft. Décrit la situation qui prévaut à l'usine, M. Quintal note ceci: "Dans mon département, on est présentement quatre alors qu'on est une quarantaine habituellement. Ça fait un vide!"

"Et les cadres qui travaillent avec nous, ajoute-t-il, en ont assez. Ils disent: "On serait bien con-

tent s'il en rentrait d'autres". Par exemple, c'est une femme qui s'occupe présentement du magasin où sont entreposées les pièces. Pour quelqu'un qui n'est pas habitué, c'est pas mal compliqué!"

La United Aircraft emploie au total quelque 2.600 personnes dans ses bureaux et 2.500 travailleurs dans ses usines. La semaine dernière, la compagnie affichait sur un babillard une petite note qui en dit long: jusqu'à maintenant, 840 employés en grève ont repris le travail.

# Des terroristes font sauter un train en Italie

BOLOGNE (AP) — Une puissante bombe a retardement a explosé dimanche matin à bord de l'express Rome-Brenner et a fait 12 tués et 48 blessés, dont trois grièvement atteints. Les policiers de Bologne étaient persuadés qu'il s'agit d'un acte de terrorisme politique mais ils déclaraient ignorer quels peuvent en être les auteurs.

L'engin, qui semblait avoir été dissimulé dans les toilettes d'un wagon de deuxième classe, a explosé au début du tunnel Apennino, qui avec ses 10 milles, est le tunnel à deux voies le plus long d'Europe.

La déflagration a arraché le toit du wagon, qui a pris feu, et l'incendie s'est communiqué à la voiture suivante.

Il y avait à bord du train un millier de voyageurs, dont de nombreux Italiens, qui allaient passer des vacances dans le nord de l'Italie.

La voiture dans laquelle l'explosion a eu lieu devait être rattachée à un train à destination de Munich. Elle était occupée par plus de 70 voyageurs.

L'explosion a plongé le convoi dans l'obscurité, ce qui a ajouté à la panique. Bien que le courant ait été coupé, le train a pu sur sa lancée sortir du tunnel et arriver à la petite gare de San Benedetto, Val di Sambro, à environ 35 milles au sud de Bologne.

Des voitures qui flambaient, des voyageurs ont sauté en hurlant sur le quai, tandis que les employés de la gare et des ambulanciers venus de Florence, Prato et Bologne, portaient secours aux blessés, dont beaucoup étaient atteints de graves brûlures.

Les corps carbonisés de 12 voyageurs ont été retirés des wagons sinistrés.

La police a estimé que le mécanisme d'horlogerie avait été calculé pour que l'explosion se produise dans le tunnel.

Cet attentat est le plus grave qui se soit produit depuis cinq ans. En 1969, une explosion dans une banque de Milan avait fait 16 tués et plus de cent blessés. Cet attentat avait été attribué à deux groupements extrémistes, l'un de droite et l'autre de gauche.

En 1969 et 1970, plusieurs attentats à la bombe sur des trains de voyageurs avaient été attribués par la police au mouvement néo-fasciste.

Les dirigeants syndicalistes ont décidé pour lundi une grève générale de huit heures, dans toute la province de Bologne.

Dans une déclaration conjointe, ils ont attribué l'attentat du train aux fascistes cyniques et sans pitié, qui frappent à un moment de tension économique et sociale.

# Le RCM veut ouvrir "les îles" toute l'année

Le Rassemblement des citoyens de Montréal a donné, hier, le coup d'envoi à la lutte qu'il entend livrer à l'administration du maire Drapeau en vue des élections municipales qui auront lieu à l'automne.

Tablant sur une importance accrue au chapitre des loisirs, le vice-président du RCM, M. Gilles Gauthier, a dénoncé la "clique" qui administre Terre des Hommes, et annoncé que s'il est élu, son parti mettra les "îles" à la disposition de la population à l'année longue. A cet égard, il a fait valoir que 58 pour cent de la population montréalaise est frustrée sur le plan des loisirs et que 55 pour cent des familles laissent tomber voyages et sorties pour boucler leur budget.

Selon M. Gauthier, qui était entouré par une dizaine de dirigeants du parti au cours de la conférence de presse donnée hier, Terre des Hommes se prêterait aisément aux sports d'hiver et constituerait un excellent lieu de rencontre entre les organismes de loisirs et la population durant la saison estivale.

Soulevant à son tour le problème des piscines et des plages dans la région montréalaise, M. Gauthier a indiqué que l'administration de son parti mettrait tout en oeuvre, au chapitre de la dépollution, pour que les Montréalais puissent se baigner dans les eaux du fleuve bien avant 1982.

Le RCM préconise également la fermeture de certaines rues pour l'organisation de fêtes populaires, ce que l'administration Drapeau évite le plus possible. Le nouveau parti s'oppose à la construction d'un village permanent pour les Jeux olympiques, construction qui entraînera la disparition du parc Viau.

Afin de trouver une solution à ce problème, le RCM entrevoit des discussions avec le ministre responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Ron Basford. Le RCM voudrait d'ailleurs rencontrer le ministre sous peu afin que le projet de village permanent soit définitivement écarté.

Quant au vélodrome, le RCM estime que le toit dont il sera recouvert risque de mettre en danger la vie des spectateurs. M. Gauthier a lancé un appel à la Corporation des architectes et à la Corporation des ingénieurs afin que celles-ci se prévalent de l'article 110 du Code des professions et fassent enquête sur les dangers que présente l'utilisation de plastiques cellulaires dans la construction du vélodrome.

M. Gauthier a indiqué que le RCM présentera des candidats dans tous les districts. Quant au choix d'un candidat à la mairie, il sera fait lors d'une convention du parti qui se tiendra le 21 septembre.

# Echecs: Ljubojevic devrait gagner

par Pierre OUMET

Ljubojevic, devant des adversaires qui s'efforcent d'avoir l'air sereins et reposés, se piquait, hier soir, d'un optimisme discret, calme, presque banal.

Comme un petit garçon qui a vite appris à ménager ses effets, il lançait, pour la mesure: "Après tout, il y en a encore qui peuvent me battre, ce n'est pas fini..."

Mais pour beaucoup, Ljubomir Ljubojevic, grand-maître d'échecs de Yougoslavie, remportera, selon toute vraisemblance, le 11e championnat ouvert du Canada, qui se déroule depuis une semaine à Montréal.

Bien qu'il ait fait une partie nulle avec Léon Piasetski, de Montréal, hier, à l'avant-dernière journée du tournoi, il mène toujours par un demi-point. Cette petite chose de rien du tout, ils sont plus de 635 à y rêver, patiemment, pion par pion, mouvement par mouvement. Mais depuis quelques jours, Ljubojevic a distancé tout son monde, et bien sûr, la nulle d'hier soir a étonné le public.

Parmi les cinq grands-maîtres internationaux qui se trouvent actuellement à Montréal, Ljubojevic ressemble un peu à quelqu'un auquel on demanderait enfin de cracher le morceau. Il y a eu, bien entendu, Duncan Suttles, de Vancouver, qui a battu le Daniste Bent Larsen vendredi et qui, estimo-t-on, a été constant du début à la fin du tournoi. Même Vastimil Hort, grand-maître de Tchécoslovaquie, n'a pas réussi à le battre.

## Imaginatif

Hort, l'un des joueurs les plus forts du monde, tire un peu de l'arrière. C'est finalement Miguel Quinteros, d'Argentine, dont les experts ont ten-

dance à dire qu'il "est moins solide qu'imaginatif", qui partageait la deuxième place hier avec Piasetski et Suttles.

Et dans ce monde bizarre, souterrain, silencieux, il y a eu un événement, la semaine dernière.

L'espèce de grotte où les reclus se battaient presque mystiquement a été parcourue tout à coup vendredi par quelque chose qui ressemblait au mouvement qui accompagne sans doute le viol d'un temple. Suttles venait de battre le grand-prêtre Larsen.

A quelques pas d'eux, Ljubojevic, un peu pris de court par le temps, jouait ses coups à toute allure. L'eau coulait de partout dans la grotte, mais Hort, contre lequel il se frappait, abandonnait quelques minutes plus tard. La position de Ljubojevic était écrasante.

Tout a vraiment commencé mercredi quand les cinq grands-maîtres se sont finalement retrouvés les uns à côté des autres, un peu comme des adultes qui ont distrait les enfants pendant quelques jours, en vacance de l'échiquier...

## Les jeux étaient faits...

Samedi, il leur restait à battre des joueurs qui sont considérés parmi les plus forts au Canada: Berry, de Colombie-Britannique, le jeune Jean Hébert, Suttles, tandis que Quinteros battait Lawrence Day, de Toronto. Evidemment, le public a sans doute eu l'impression que les jeux étaient faits.

Il y avait, comme des billes qui roulaient très vite dans une pente, Quinteros, Suttles, Piasetski. Tout a fait égaux.

Et devant eux, un seul joueur, Ljubojevic, dont on dit quelquefois qu'il sera peut-être champion du monde un

jour. Peut-être par ce demi-point insolent, aussi.

Ljubojevic. La grotte paraissait lui appartenir, le contenir, lui, tout entier, et il raillait: "Je déteste cette forme de tournoi, le tournoi suisse. On perd du temps."

Mais autour de lui, ces tables, pleines d'horloges, de pièces, de gens. Cela formait un grand nuage, et le nuage était indifférent à Ljubojevic,

# Hanigan critique le Plan Daigneault

Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Laurence Hanigan, s'en est pris à son tour, hier, au Plan Daigneault sur la réorganisation des corps policiers dans l'île de Montréal.

Parlant sur les ondes d'une station radiophonique anglophone, M. Hanigan a décrit le Plan Daigneault comme un "document contradictoire" qui va jusqu'à "suggérer une disposition contraire à l'esprit de la loi".

Bien qu'il se dise partisan de l'intégration des corps policiers, M. Hanigan a noté des contradictions entre le texte du Plan et les diagrammes qui l'accompagnent.

Après avoir lu le document de 118 pages, M. Hanigan continue à se poser des questions. Il dit souhaiter avoir une rencontre avec le directeur René Daigneault et ceux qui ont collaboré

aux autres. En lui, des femmes aussi: Angela Day, Gerda Diekmeyer, Linda Gilbert, Claire Demers, Ruth Haring. Beaucoup de jeunes. Des vieux. Des Jacques Labelle, des Gilles Brodeur, parmi les Québécois les plus forts.

Tranquillement, la grotte s'est vidée, il ne restait guère que Ljubojevic, amusé et précis, et puis Bent Larsen, au fond, fasciné par les détours d'une partie qu'il a perdue.

à la rédaction du Plan afin d'obtenir des éclaircissements.

Quant à la disposition prévoyant que les subventions du gouvernement provincial soient versées directement au Conseil de sécurité publique, M. Hanigan estime qu'elle est "contraire à l'esprit de la loi". Une subvention, affirme-t-il, est normalement confiée aux instances municipales qui l'utilisent à des fins établies.

Jusqu'ici, la Conférence des maires de banlieues de la CUM a entrepris de faire amender le Plan Daigneault et se propose de logger un appel auprès de la Commission de Police du Québec. La loi 281 créant le service de police de la CUM ne donne toutefois aucun recours aux autorités de la CUM elles-mêmes et les propos de M. Hanigan, par conséquent, ne parviendront aux oreilles de la CPQ qu'à titre de commentaire individuel...

## Tournez le dos aux bruits désagréables



## Le nouvel appareil auditif directionnel de Zenith

Essayez ce nouvel appareil auditif de Zenith... le "Royal D", il fera votre conquête. Ce minuscule appareil qui se dissimule derrière l'oreille transmet les sons que vous désirez entendre et ignore les sons indésirables. Imaginez l'aide précieuse qu'il vous apporte dans des situations d'écoute difficile... des réunions sociales... et rend la conversation plus agréable pour vous, votre famille, vos amis.



Pour renseignements ou démonstration à domicile

Composez 842-3241 poste 452

Rayon 763, au septième, en ville.

Aussi au Carrefour Laval

composez 687-1540 poste 263.



## INSCRIPTIONS POUR SEPTEMBRE 1974 ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ. GROUPES DE 10 À 15 ÉLÈVES SECONDAIRE I À V

Informations: 849-2275

ÉCOLE SECONDAIRE DUVAL

(École de Rattrapage Enrg.) Jacques Duval, directeur.

École détenant un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé.

Membre de la Fédération des écoles privées de la Province de Québec.

1600, rue BERRI (Palais du Commerce), Suite 213

Accès direct au métro

Berli — de Montigny

## LE MONDE

### Pour l'Egypte, la Cisjordanie est aux Palestiniens

LE CAIRE (AFP) — M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des Affaires étrangères, a affirmé que l'Egypte n'entendait pas parler au nom des Palestiniens, rapporte l'officiel Al Ahram dans son édition d'aujourd'hui.

Le journal, qui rend compte d'une entrevue que M. Fahmy a eue au Caire avec M. Said Kamal, un des représentants de l'OLP, indique que le ministre a défini les trois autres points sur lesquels se fonde la position du Caire à l'égard de la cause palestinienne:

— L'Egypte considère la Cisjordanie comme territoire palestinien et s'opposera à tout retour d'une administration civile ou militaire jordanienne dans ce territoire. L'Egypte invite en outre les représentants palestiniens à préciser leur rôle dans le cas d'un désengagement sur le front israélo-jordanien.

— L'Egypte soutient l'établissement d'une autorité nationale palestinienne arabe sur tout territoire évacué par les forces israéliennes, que ce soit dans le cadre de la conférence de Genève ou, en cas d'échec, par la force armée. Elle refuse d'autre part le projet de royaume arabe uni proposé par le roi Hussein.

— L'Egypte demande une réunion tripartite égypto-syro-palestinienne en prévision d'une conférence groupant ces trois parties avec la Jordanie, conférence qui doit préparer la participation arabe à la conférence de Genève où les palestiniens seront représentés par une délégation autonome.

### Vingt millions de personnes sous les eaux au Bangladesh

DACCA (AFP) — Plus d'un tiers du Bangladesh est actuellement sous les flots et les inondations affectant quelque 20 millions de personnes dans les 19 districts du pays.

Le premier ministre, Sheikh Mujibur Rahman, s'est rendu dimanche en hélicoptère dans les districts de Sylhet, de Mymensingh et de Comilla, trois des régions les plus atteintes. L'hélicoptère du premier ministre a pu se poser au quartier général du district de Sylhet, où Sheikh Mujibur Rahman s'est entretenu avec les responsables locaux.

Pendant près de 70 minutes, l'appareil a survolé le district de Sylhet, transformé en un immense lac d'où émergent d'innombrables maisons à moitié sous les flots. Des centaines de milliers de gens sont isolés par les flots et survivent pratiquement sans vivres depuis près de six semaines. Dans le seul district de Sylhet, 2,8 millions de gens sont affectés par les inondations, 230,000 maisons ont été endommagées et 5,000 têtes de bétails perdues. Les récoltes sont en outre considérablement endommagées.

Dacca a à son tour été atteinte en fin de semaine et la ville basse est envahie par les flots. Plus de 10,000 habitants de ces quartiers se sont réfugiés dans des écoles et autres bâtiments publics.

### La G.-B. n'est pas au bord de la catastrophe - Wilson

LONDRES (Reuter) — La Grande-Bretagne traverse sa crise économique la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale, mais elle n'est pas au bord de la catastrophe, a déclaré hier le premier ministre britannique, M. Harold Wilson.

Interrogé sur les perspectives à moyen terme au cours d'une émission de la BBC, M. Wilson a souligné qu'il faudrait lutter dur pour surmonter la crise et que personne en Grande-Bretagne ne devait s'attendre à une amélioration sensible des niveaux de vie pour un an ou deux.

M. Wilson s'est refusé à révéler les modalités du plan de nationalisation de certains secteurs de l'industrie britannique.

### Deux informatrices irlandaises ont les cheveux rasés

BELFAST (AFP) — Deux hommes masqués se sont emparés hier à Strabane (comté de Tyrone) de deux jeunes filles catholiques à qui ils ont rasé les cheveux avant de les attacher à des réverbères dans une rue de la ville.

Cette méthode est caractéristique des punitions infligées par l'IRA aux informateurs de l'armée britannique.

L'IRA n'a cependant pas pris position au sujet de cet incident, alors qu'en juillet dernier, elle avait revendiqué une action analogue menée contre deux autres jeunes filles catholiques à Belfast.

# Dialogue de sourds à Chypre sur les lignes de cessez-le-feu

NICOSIE — Le dialogue de sourds s'est poursuivi hier à Chypre où les représentants militaires de la Turquie, de la Grèce, de la Grande-Bretagne et des Nations unies se sont réunis une nouvelle fois hier soir, sans parvenir à un accord sur les lignes du cessez-le-feu.

La réunion, qui a duré trois heures quinze, a eu lieu après une reconnaissance aérienne dans la région de Lathos et Karavas où s'étaient déroulés les derniers combats samedi matin. Le communiqué, publié à l'issue de la réunion, indique que cette reconnaissance a fourni des informations utiles et a permis d'en vérifier d'autres et de relever certains points qui seront examinés à nouveau plus tard.

Pour la première fois, c'est un porte-parole britannique, attaché à la haute commission britannique à Nicosie, qui a donné le compte rendu des discussions d'hier soir au lieu du porte-parole officiel des Nations unies, M. Rudolf Stajduhar (Yougoslavie).

Le porte-parole qui a utilisé à plusieurs reprises l'expression conversations tripartites, a souligné que, selon la déclaration de Genève, la zone de sécurité doit être déterminée par les représentants de la Grèce, de la Turquie et du Royaume-Uni en consultation avec la force des Nations unies.

Une prochaine réunion est prévue pour ce matin. Les vols de reconnaissance aérienne seront, d'autre part, poursuivis à partir de la région de Ayios Epiklitos, à l'ouest de Kyrenia, dans le nord-est de la zone turque.

Les Turcs semblent les plus obstinés et leur représentant, le colonel Nohzi Chakar, a fait savoir que ses forces n'abandonneraient pas les positions qu'elles occupent, et qu'elles ont continué à occuper après l'accord de cessez-le-feu, en particulier dans le secteur de Kyrenia.

Au quatrième jour des discussions sur les lignes de cessez-le-feu, il apparaît de plus en plus douteux qu'un accord puisse être trouvé rapidement sur leur tracé.

On apprenait par ailleurs, selon des informations concordantes, que la situation de nombreux Chypriotes grecs demeurés dans la zone turque était de plus en plus dramatique. Des milliers de réfugiés ou d'habitants des villages grecs sont arrêtés, expulsés ou malmenés.

Le porte-parole des Nations unies à Chypre a déclaré hier que plusieurs milliers de personnes se trouvant au Dome Hotel de Kyrenia et dans les villages proches de Bella Pais, Karmi et Trimiti, ont été emmenées par l'armée turque. Les femmes et les enfants ont pu regagner le secteur grec, mais les hommes ont été embarqués pour une destination inconnue. On croit savoir qu'il s'agit de Borghaz, sur la route Kyrenia-Nicosie, où ont été regroupés plusieurs milliers de Chypriotes grecs.

Les Nations unies et le Croix-Rouge rencontrent de plus en plus de difficultés pour se déplacer en zone turque, et les autorités militaires turques interdisent aux journalistes certains secteurs.

Le président de la République, M. Glafkos Clerides, a lancé hier un appel à l'opinion internationale pour dénoncer les violations par l'armée turque des conventions de Genève et des droits de l'homme. Il a notamment déclaré que "quelque vingt mille civils ont déjà été forcés par l'armée turque de quitter leurs maisons situées dans le nord de Chypre".

Le général Eshref Akainji, commandant de l'armée de terre turque, a inspecté samedi les unités opérant dans la chaîne de Pentadactylos. Il a déclaré à cette occasion que toute résistance aux forces armées turques avait cessé samedi après-midi.

La nomination du général grec Efthymios Karayannis à la tête de la Garde nationale chypriote-grecque n'a pas été annoncée officiellement à Nicosie, selon l'habitude. La radio chypriote a seulement diffusé l'information publiée à ce sujet à Athènes. Tous les officiers de la Garde nationale, soit environ 700, sont Grecs.

Les forces armées grecques station-

nées dans le nord du pays ont été placées en état d'alerte à la suite des mouvements de troupes turques près de la frontière et de la sortie d'unités de la marine turque en mer Egée, annonce-t-on de sources militaires à Salonique.

Les unités de la marine sont depuis rentrées à leur base mais l'état d'alerte a été maintenu pour les troupes.

Le président de la République chypriote, M. Glafkos Clerides, est rentré hier dans la soirée à Nicosie, venant d'Athènes où il s'est entretenu avec les dirigeants grecs.

M. Clerides a qualifié ces entretiens de très constructifs et a indiqué qu'il avait examiné avec le président du conseil grec, M. Caramanlis, la position de la partie grecque dans les prochaines conversations de Genève à la suite du durcissement de la position turque.

Le président chypriote a enfin indiqué que la situation politique et militaire à Chypre avait également été abordée.



Le vice-président Gerald Ford des Etats-Unis a déclaré dans un discours prononcé à la Nouvelle-Orléans qu'il voterait en faveur de la censure du président Nixon s'il était encore membre de la Chambre des représentants.

## Soixante-six p.c. des Américains sont favorables à la destitution de Nixon

WASHINGTON (Reuter) — Les deux tiers — 66 pour cent — des Américains sont à présent favorables à la mise en accusation du président Nixon devant le Sénat, selon le dernier sondage publié hier par le "Washington Post".

Ce chiffre était de 53 pour cent lors des sondages précédents et ce spectulaire mouvement de l'opinion publique illustre l'effet produit sur les téléspectateurs pas les débats de la commission judiciaire de la Chambre des Représentants, qui a recommandé la semaine dernière la mise en accusation de M. Nixon.

Ces débats télévisés ont également fait basculer l'opinion américaine par-delà le seuil des 50 pour cent hostiles au président. 51 pour cent estiment en effet à présent que M. Nixon devrait être destitué par le Sénat. Le dernier chiffre indiqué par les sondages faisait au contraire état d'une majorité hostile à la destitution et de 47 pour cent des Américains seulement en sa faveur.

Ce qu'on appelle maintenant aux Etats-Unis le "mastodonte de l'impéachment" continue de faire son chemin. Pour les observateurs informés, la majorité favorable à la mise en accusation sera à la Chambre des Représentants de 300 voix environ sur 435. Pour M. Barry Goldwater, sénateur républicain conservateur et partisan acharné du président Nixon, les dés sont jetés. Il écrit dans un article

publié par le "New York Times" qu'il convient à présent de suivre jusqu'à sa conclusion le processus engagé conformément aux règles de la constitution.

Le vice-président Gerald Ford lui-même, qui a toujours défendu M. Nixon, a reconnu, au cours d'une tournée dans le Mississippi, la possibilité d'un vote défavorable au président.

On s'attend que M. John Rhodes, dirigeant du Parti républicain à la Chambre des Représentants, fasse aujourd'hui une déclaration clé sur le problème de la mise en accusation. S'il se prononçait pour, le coup serait

très dur pour M. Nixon. S'il se prononçait contre, les partisans du président en seraient rassérénés.

Par ailleurs, le sénateur démocrate Walter Mondale indiquera aujourd'hui au Sénat son intention de demander les 64 bandes magnétiques requises par le juge Sirica si le président Nixon est mis en accusation devant le Sénat.

Le sénateur démocrate William Proxmire, de son côté, a adjuré le président Nixon d'utiliser le 25e amendement de la constitution qui lui permet de transmettre provisoirement le pouvoir au vice-président.

## Australie: grève nationale des transporteurs routiers

CANBERRA (AFP) — Une grève illimitée observée par 75,000 travailleurs des transports routiers australiens à partir d'aujourd'hui risque de désorganiser la vie économique du pays en perturbant notamment l'approvisionnement pétrolier: le rationnement a déjà été décidé à Canberra, et six raffineries ont arrêté leur production.

Les syndicats demandent une augmentation de 50 dollars des salaires hebdomadaires, un an après l'augmentation substantielle de la

prime et avant les résultats des négociations déjà en cours. En dépit du pessimisme du ministre du Travail, M. Cameron, le président du conseil des syndicats australiens, M. Bob Hawke, espère obtenir un compromis.

Cette grève nationale, qui affecte tous les services de transport du pays et crée un climat de confusion, menace gravement le gouvernement travailliste de M. Whitlam, qui avait précisément axé sa campagne sur sa capacité d'améliorer les relations du travail.

# Lisbonne reconnaît le droit de tous ses territoires d'outre-mer à l'indépendance

LISBONNE (Reuter) — Leur droit à l'indépendance déjà reconnu, le Portugal a précisé hier, à l'issue de la visite faite à Lisbonne par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, comment il entendait transférer ses pouvoirs à ses territoires africains: Guinée-Bissau, Mozambique et Angola.

1. Guinée-Bissau: Le Portugal est prêt à reconnaître l'indépendance de la République proclamée en septembre dernier par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert (PAIGC) et déjà reconnue par quelque 90 pays. Il est prêt à conclure immédiatement un accord pour la passation des pouvoirs et à soutenir son admission aux Nations-Unies. Le gouvernement portugais ne parle pas nommément du PAIGC, avec lequel des négociations avaient été engagées à Londres et poursuivies à Alger, mais sa déclaration se réfère à la "république de Guinée-Bissau".

Les îles du Cap-Vert, dont le

PAIGC réclame le rattachement à la Guinée-Bissau, font l'objet d'une distinction dans la déclaration du gouvernement portugais. Il reconnaît leur droit à l'indépendance et s'engage à coopérer étroitement avec les Nations-Unies pour y accélérer le processus de décolonisation.

A son départ pour Zurich, M. Waldheim a refusé de préciser si un référendum serait organisé aux îles du Cap-Vert. C'est un problème à régler par les parties intéressées, a déclaré le secrétaire général des Nations-Unies.

De même, le gouvernement portugais reconnaît-il le droit à l'indépendance de ses deux autres îles de l'Atlantique, Sao Tome et Principe, et s'engage-t-il à se conformer aux décisions de l'ONU concernant leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

2. Mozambique: Le Portugal s'engage à prendre immédiatement des dispositions pour engager des négocia-

tions avec le Frelimo qui avaient déjà été nouées à Lusaka. Pour la première fois, il est précisé que c'est avec le Frelimo que Lisbonne a l'intention de négocier le transfert des pouvoirs au Mozambique.

3. Angola: le Portugal se dit prêt à prendre rapidement contact avec les mouvements de libération de ce territoire. C'est également la première fois que le Portugal confirme officiellement qu'il négociera avec les mouvements de libération angolais.

M. Waldheim a fait remarquer hier que la situation au Mozambique, avec le Frelimo pour seul interlocuteur, était plus claire qu'en Angola où existent trois mouvements de libération.

Outre le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) et le FNLA (Front national de libération de l'Angola), qui viennent de décider la création d'un front commun pour négocier l'indépendance du territoire avec le Portugal, un troisième mouvement, moins important que les deux autres, l'Unita, se pose en interlocu-

teur et le secrétaire général des Nations unies a souligné l'importance pour ces mouvements de s'unifier.

La position du gouvernement portugais à l'égard de ses territoires d'outre-mer est définie en huit paragraphes repris dans un communiqué des Nations unies. Il y est précisé qu'ils reflètent la position du gouvernement portugais telle qu'elle a été exposée à M. Waldheim.

Le gouvernement portugais y reconnaît le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de tous ses territoires, africains et autres. Il en est ainsi de l'enclave de Macao et de l'île de Timor, au nord de l'Australie.

Il s'engage à garantir l'unité et l'intégralité de chacun de ces territoires et à s'opposer à toute tentative de séparatisme ou de démembrement. Il s'engage à coopérer avec les Nations unies pour que soient appliquées la résolution 1514 sur l'accèsion des colonies à l'indépendance et les résolutions concernant plus spécialement ses territoires d'outre-mer.

D'après les observateurs politiques de Washington, les conclusions de M. Holt viennent appuyer ceux au Congrès qui préconisent la normalisation des relations entre Washington et La Havane, rompues depuis près de 13 ans. Le sénateur William Fulbright, démocrate d'Arkansas et président de la commission des Affaires étrangères est l'un des partisans les plus énergiques d'un tel changement de politique.

La publication du rapport de M. Holt coïncide avec un mouvement croissant en Amérique latine, en faveur de la levée des sanctions collectives, diplomatiques et économiques imposées contre Cuba en 1964, après la rupture des relations entre ce pays et les Etats-Unis.

L'Argentine et le Pérou ont déjà violé cet engagement collectif en rétablissant unilatéralement leurs liens avec le régime de M. Castro. Le Mexique n'a jamais souscrit la résolution de 1964.

L'une des principales raisons de ces sanctions collectives a été la campagne de subversion et de terrorisme faite à Cuba et dans d'autres pays d'Amérique latine. D'après M. Holt, ces motifs ont cessé d'être valables.

M. Waldheim a dit de ses entretiens avec les dirigeants portugais qu'ils avaient été francs, clairs et constructifs. Il a exprimé l'espoir qu'ils contribueraient au règlement du problème des territoires d'outre-mer en faisant remarquer que ce problème intéressait le monde tout entier.

M. Abdulrahman Farah, secrétaire général-adjoint des Nations unies, se rendra en Afrique pour informer le président somalien Mohammed Siad Barre, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, et les "parties intéressées" des résultats de ces entretiens.

M. Mario Soares, qui avait accompagné M. Waldheim à l'aéroport, a souligné que la déclaration publiée hier représentait un pas concret vers la décolonisation.

"Les résultats de nos entretiens ont été fructueux pour la paix mondiale et la paix en Afrique", a-t-il dit à M. Waldheim.

## Récits d'atrocités turques à Kyrenia

NICOSIE (UPI) — Des chypriotes grecs réfugiés de zones occupées par les Turcs sont arrivés hier à Nicosie avec des histoires d'atrocités commises par les soldats turcs au moment du débarquement sur la tête de pont de Kyrenia. Le service d'information chypriote turc a démenti ces récits au nom des autorités militaires turques.

Pourtant un fermier du village d'Ayios Yeorluos, Ceristos Drakos a raconté que sa femme et un de ses deux fils, un garçon de 18 ans, avaient été abattus par les soldats grecs, en même temps qu'un couple rencontré sur la route pendant la fuite devant l'avance turque. Il dit n'avoir été épargné que par l'arrivée d'un officier, mais que la femme du couple rencontré, qui n'était que blessée et disait que sa vie n'avait plus de sens maintenant que son mari était mort, avait été achevée sur l'ordre du même officier.

Une jeune femme de 28 ans, Mme Eleni Mateidou, mère de deux enfants, a raconté que 5 hommes avaient été emmenés de la ferme fa-

miliale et abattus par des soldats turcs et qu'elle-même, sa mère et une de ses sœurs avaient été violées sous la menace des armes.

Une autre femme, Mme Phroso Meitani, a dit que son père et son beau-frère avaient été abattus, mais qu'un soldat turc avait coupé les mains de son père avant de l'achever d'un coup de feu.

Un hôtelier des environs d'Eleea, à une dizaine de kilomètres de la tête de pont turque, M. Vassilios Efthymiou, a été le témoin de l'exécution sommaire de douze hommes dont un enfant de 12 ans et un vieillard de 90 ans. Il dit ne devoir lui-même la vie qu'au fait d'être resté caché dans un puits pendant sept jours. Quand il en sortit, mourant de faim, il découvrit que les soldats chypriotes grecs réoccupaient le secteur.

Tous ces rescapés furent secourus à un moment ou à un autre par les casques bleus et regroupés dans quelques villages en attendant de pouvoir gagner Nicosie.

## La politique d'isolement de Cuba a été un échec

WASHINGTON (AFP) — La politique américaine d'isolement de Cuba a été un échec total et n'a pas empêché le régime castriste d'être sur le point de devenir un exemple de ce que peut accomplir un régime socialiste sur le continent américain, affirme un haut fonctionnaire du Congrès américain.

M. Pat Holt, spécialiste des affaires latino-américaines et secrétaire exécutif de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, est arrivé à ces conclusions après une mission à Cuba effectuée pour le compte de la commission, et en a fait part dans un rapport rendu public samedi.

"Grâce à une aide massive de l'Union soviétique et au niveau élevé des cours des matières premières sur le marché mondial, les Cubains sont sur le point d'ériger un modèle de socialisme dans l'hémisphère occidental", a dit M. Holt. "J'en conclus que les Cubains ont raison de dire que la politique d'isolement de Cuba a été un échec. Si ceci est le cas, il est logique d'en déduire qu'une nouvelle politique devrait être conçue."

M. Holt a visité Cuba du 9 juin au 8 juillet. A la fin de son séjour, il a été reçu par le premier ministre, M. Fidel Castro.

# L'automation rend service à l'ouvrier comme à l'industriel

DETROIT — Les roues des usines continuent de tourner taillant et ciselant des pièces compliquées d'appareils d'usage courant.

La fabrication de ces objets comme les appareils électro-ménagers et les automobiles exigeait autrefois plus de travail que de machines. Mais la tendance à l'automation se poursuit dans les usines: de plus en plus, les machines font le travail que les hommes faisaient autrefois.

Dans notre société technologique, on n'a plus à expliquer en quoi consiste l'automation. D'autre part, on n'a plus à craindre que les ouvriers deviennent tout simplement des robots. Les hommes se conduisent toujours comme des hommes, non pas comme des machines.

Evidemment, il y a encore dans les usines des tâches ennuyeuses et deshumanisantes, mais on constate que l'accroissement de la complexité des machines diminue le nombre des tâches exigeant de l'ouvrier la répétition continue du même geste. Les fabricants soulignent le fait

que les nouvelles machines éliminent des tâches que les ouvriers devaient accomplir avec les anciennes machines.

Et cette tendance à l'automation n'amène pas nécessairement le chômage aux ouvriers qui auparavant devaient accomplir des tâches ennuyeuses avec des machines moins complexes. Ces ouvriers peuvent se recycler pour assurer l'entretien des nouvelles machines ou programmer les ordinateurs qui les commandent.

Par exemple, une nouvelle machine construite par la compagnie Cross, l'un des principaux constructeurs d'équipements d'usines aux États-Unis, fait maintenant bien des opérations que les ouvriers faisaient à la main il y a quelques années. Elle fait des collecteurs de gaz d'échappement pour les automobiles.

Selon les ingénieurs de la compagnie, il suffit qu'un ouvrier présente la pièce à la machine pour que celle-ci y perce tous les trous qu'il faut et y fasse le polissage nécessaire. La machine produit 136 pièces à l'heure.

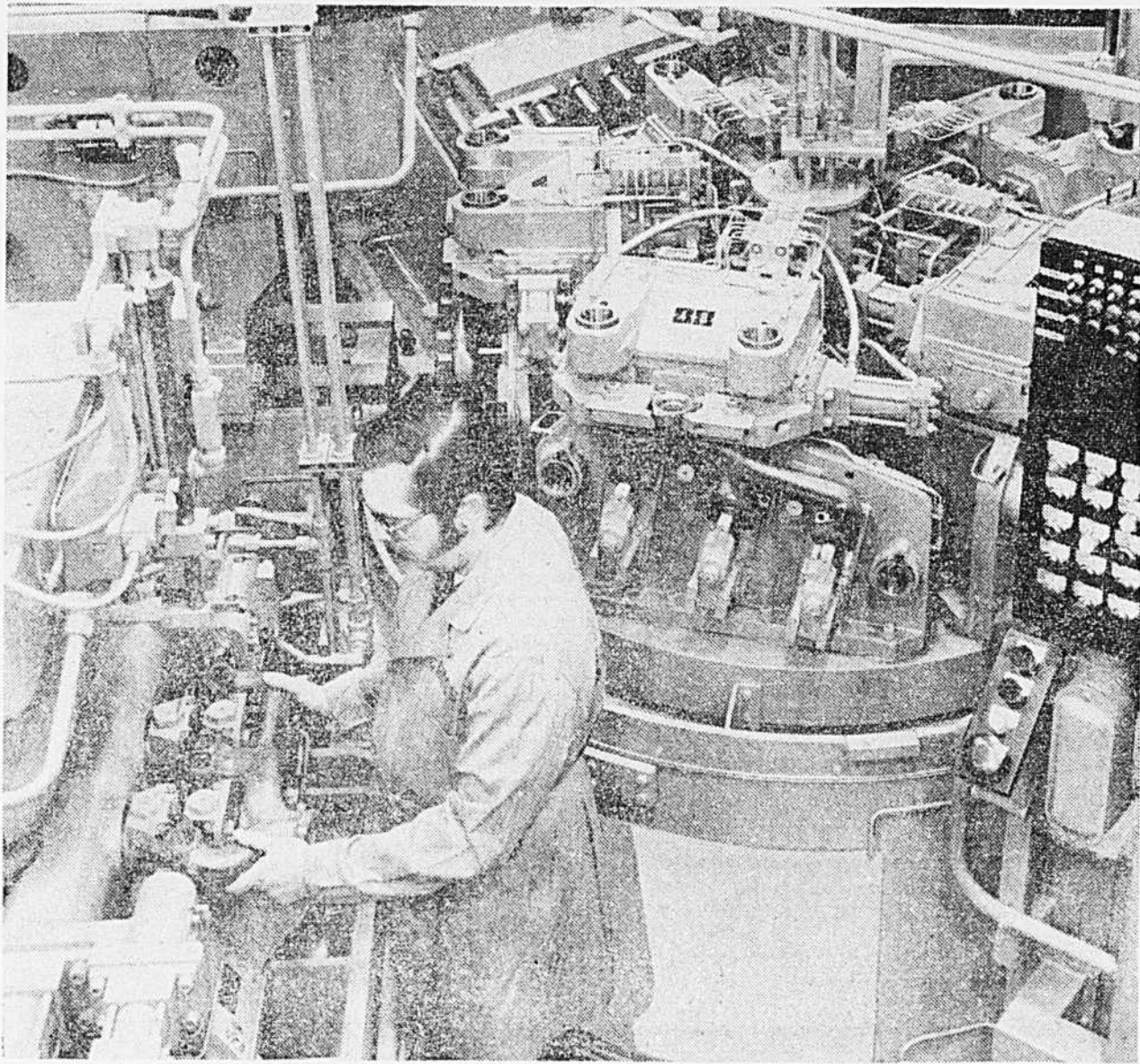
La machine fait plus rapidement et avec plus de précision qu'un ouvrier les opérations répétitives qui se faisaient autrefois manuellement. Il en résulte pour le consommateur un abaissement du prix et une amélioration de la qualité.

La prochaine étape consistera à mettre au point un dispositif qui présentera la pièce à la machine puis la retirera une fois qu'elle sera usinée, à la place de l'ouvrier, qui, lui, sera disponible pour surveiller la machine.

Le président de la compagnie Cross, M. Ralph Cross, croit qu'en raffinant la machine on rend service à l'ouvrier tout autant qu'à l'industriel.

"Tout en augmentant la productivité, l'industriel rend les tâches des ouvriers plus importantes et plus intéressantes, dit-il. C'est ce que nos clients, les propriétaires d'usines, nous demandent et c'est ce que nous leur offrons."

Chacune des machines construites par la compagnie Cross et d'autres entreprises semblables est unique en son genre. Chacune est construite pour effectuer une opération donnée dans une usine donnée.



Une nouvelle machine fait tout le forage et tout le polissage d'un collecteur de gaz d'échappement d'automobile, produisant 136 pièces à l'heure.

Il n'y a pas deux lignes d'assemblage identiques; il n'y a pas deux usines de moteurs qui soient identiques. Le processus d'automation est évolutif: on introduit une nouvelle machine à la fois.

Et parce qu'il y a peu d'entreprises qui fabriquent de l'équipement d'usines, il faudra peut-être dix ans avant que les nouvelles machines mises au point aujourd'hui soient généralement répandues dans l'industrie.

Des changements semblables se produisent partout dans le monde. La compagnie a des fabrications en Allemagne de l'Ouest, au Japon, en Grande-Bretagne et aux

États-Unis. Elle vend des machines dans tous ces pays et d'autres encore.

Un progrès technologique monde entier. qui surgit quelque part se répand rapidement dans le

□ The Christian Science Monitor

## COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



D. G. Buckley

A. R. Murray

La Compagnie de la Baie d'Hudson vient d'annoncer certaines nominations à la direction au sein de sa division du commerce de détail.

M. D. G. Buckley, qui assurait la direction générale pour la région de l'Ouest, remplira désormais les fonctions de directeur général, région métropolitaine de Montréal. Pour sa part, M. A. R. Murray quitte la direction de la région métropolitaine de Montréal pour occuper le poste de directeur général, région du Centre.

## Montréal-New York en train dès aujourd'hui

ALBANY, N. Y. (AP) — La société Delaware and Hudson Railroad a remis en service aujourd'hui lundi, le fameux train entre Albany dans l'Etat de New York et Montréal. Les éventuels déficits seront supportés par le gouvernement de l'Etat.

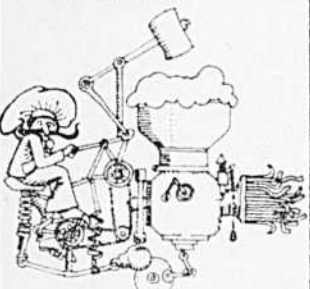
Le train qui porte le nom d'Adirondack, prend le départ du Grand Central, à New York, et fait 15 arrêts avant d'arriver à la gare Windsor, à Montréal.

Le prix du passage, entre New York et Montréal, est de \$22,35, pour l'aller seulement. Ce service est le premier à être établi depuis que la National Rail Passenger Corp., aussi connue sous le nom d'Amtrak, a éliminé son service Albany-Montréal, en 1971.

L'Etat de New York pourvoit lui-même à la restauration des rails et de l'équipement utilisé pour la reprise du service.

Vous n'avez jamais vu chose pareille

**DU SPAGHETTI À TOUTES LES SAUCES**



**La Vieille Fabrique de Spaghetti**

MONTREAL LIMITEE

29 est, rue SAINT-PAUL  
VIEUX-MONTREAL  
861-8436

Cette annonce ne doit pas s'interpréter comme étant une offre publique des valeurs ci-dessous mentionnées dans les provinces du Canada.

Nouvelle émission

**\$50.000.000**



La Première Banque Canadienne

**Banque de Montréal**

Débentures 10 1/4 %, série D

À être datées du 22 août 1974

Echéance le 15 août 1980

**Prix: 100**

(plus les intérêts courus, s'il y a lieu)

On peut se procurer un exemplaire de la circulaire d'offre auprès des soussignés et autres courtiers s'ils sont autorisés à offrir ces valeurs dans la province.

A. E. Ames & Cie  
Limitée

McLeod, Young, Weir & Company  
Limited

Richardson Securities of Canada

Greenshields  
Incorporée

Wood Gundy  
Limitée

Dominion Securities Corporation  
Harris & Associés Limitée

Nesbitt Thomson Valeurs  
Limitée

Merrill Lynch, Royal Securities  
Limitée

Fry Mills Spence  
Limitée

Midland Doherty  
Limitée

Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie  
Limitée

Cochran Murray  
Limitée

Walwyn, Stodgett & Gagnier  
Ltd.

Bell, Gouinlock & Compagnie,  
Limitée

Lévesque, Beauchien  
Inc.

Crang & Ostiguy  
Inc.

Geoffrion, Robert & Gélinas  
Ltée

René T. Leclerc  
Incorporée

Mead & Cie  
Limitée

Molson, Rousseau & Cie  
Limitée

R. A. Daly & Compagnie  
Limitée

Equitable Securities  
Limited

Pemberton Securities  
Limited

Odlum Brown & T. B. Read  
Ltd.

Bankers Securities of Canada  
Limited

Burgess Graham Securities  
Limited

Casgrain & Compagnie  
Limitée

Cliche & Associés  
Ltée

J. T. Gendron, Osler  
Inc.

Graham, Armstrong Securities  
Ltée

MacDougall, MacDougall & MacTier  
Ltd.

Scotia Bond Company  
Limited

Tassé & Associés,  
Ltée

Pope & Compagnie

Août 1974

## CARRIÈRES et PROFESSIONS

### Une cimenterie en plein essor

OFFRE:

- salaire au-dessus de la moyenne
- position stable
- bénéfices marginaux

RECHERCHE:

### INGÉNIEUR CIVIL

- 1 à 3 ans d'expérience
- bilingue

Pour rendez-vous:

M. Paul Bouchard, Ing. P.

878-4421

Les entretiens seront tenus confidentiels



CIMENT INDÉPENDANT INC.

"JOLIETTE"

### HÔPITAL SAINT-LUC MONTREAL recherche

#### INFIRMIERS(ères) AUTORISÉS(ées)

- 1) Unités de soins: postes stables de soir et de nuit temps complet et temps partiel
- 2) Salle d'opération: postes à temps complet

#### INFIRMIERS(ères)-AUXILIAIRES

Unités de soins: postes stables de soir et de nuit, temps complet et temps partiel

Programme d'orientation le 19 août et le 9 sept. 1974

Prière de communiquer avec

le Bureau du Nursing  
1058 St-Denis  
Montréal  
Tel.: 861-7321 ext. 293

### AGENT NÉGOCIANT DE BOIS

Nous sommes des marchands de produits forestiers en gros à travers le Canada et les États-Unis.

Vu l'expansion de notre division de l'épingle de l'Est à Montréal nous avons une position intéressante d'ouverture pour une personne dynamique.

Le candidat doit avoir de l'expérience dans la vente au détail dans l'Est du Canada et/ou aux États-Unis. Une connaissance des moulins et du français serait désirable.

Ceux qui ont commencé une carrière dans la vente du bois et qui désirent élargir leur champ d'activité peuvent envoyer leur "curriculum vitae" en toute confiance à:

**CASE 14778 LA PRESSE**

### MANUFACTURIER DE MANTEAUX TOUT TEMPS cherche SUPERVISEURS

Les candidats connaîtront parfaitement les normes de qualité et de fabrication des manteaux tout temps. Ils auront acquis une expérience approfondie dans une manufacture de vêtements, nous accorderons la préférence aux personnes ayant dirigé déjà un service de production. Les candidats parleront l'anglais et nous aimerions qu'ils puissent également s'exprimer au besoin dans une autre langue. Ce poste intéressera les personnes dont le revenu est actuellement d'environ \$12.000. Indemnité de déplacement négociable. Veuillez répondre par écrit en indiquant l'expérience et le salaire désiré.

LONDON FOG OF CANADA

474 Hargrave St., Winnipeg, Manitoba, R3A 0X6

### CENTRE DE L'ENSEIGNEMENT VIVANT

Centre privé de rééducation pour socio-affectifs de 6 à 12 ans. ENSEIGNANTS possédant diplôme en enfance inadaptée. 1 EDUCATEUR PHYSIQUE possédant qualifications pour l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire.

S'adresser au: Directeur général, CENTRE DE L'ENSEIGNEMENT VIVANT, 8833, boul. St-Michel, Montréal H1Z 3G3 Tel.: 725-5236

### VENDEUR

COMMERCE EN GROS: ACCESSOIRES NAUTIQUES  
ARTICLES DE SPORT

La société Tom Taylor Limited, fournisseur officiel des Olympiades de 1976, recherche un représentant à commission passant présentement chez les vendeurs d'accessoires nautiques ou d'articles de sport. Prière de présenter un curriculum en précisant les produits offerts: P. E. Swartz, 136 est, Adelaide, Toronto, Ont. M5C 1L6.

### SURINTENDANT GÉNÉRAL-BÂTIMENT

Pour faire progresser efficacement opérations plusieurs millions par année. Tenacité, amour du travail, éducation formelle sont les qualités que nous apprécions encore le plus et que nous rémunérons en conséquence. M.C.I.P.Q. si possible. Bilingue. Communications traitées confidentiellement.

CASE 14777 LA PRESSE

## John Kinsella recordman à la Traversée

## ...mais Amyot a droit aux honneurs!

par Guy ROBILLARD  
envoyé spécial de LA PRESSE

ROBERVAL — Comme prévu par plusieurs, c'est le jeune Américain de 21 ans, John Kinsella, qui a remporté la vingtième Traversée internationale du Lac Saint-Jean à la nage, en un temps record de 7 heures 54 minutes 17 secondes, devant le Yougoslave Rogosik Veljko, mais ce sont les derniers arrivés au quai de Roberval qui ont recueilli le plus d'applaudissements, soit le Montréalais Yvon Montpetit et le Québécois Jacques Amyot.

Le cas de ce dernier est particulièrement remarquable. Agé de 49 ans (il en aura 50 en septembre), le premier vainqueur de la Traversée, il y a 20 ans, a été invité à tenter sa chance à nouveau cette année à titre de participant hors-concours.

Parti de Péribonka à 5h hier matin, soit une heure avant les autres concurrents, Amyot est arrivé le dernier

à Roberval, plus de 13h30 plus tard, après avoir perdu du temps dans la brume au début de la matinée parce qu'il n'avait personne pour le guider, lui et la chaloupe qui l'accompagnait.

L'arrivée d'Amyot à Roberval a été émouvante. Un poste de radio local avait exhorté les sept ou huit mille spectateurs qui avaient quitté le quai depuis quelque temps à retourner sur place pour encourager Amyot dans ses derniers efforts. Une foule imposante a répondu à l'appel et donné au Québécois la plus belle ovation de la journée, ovation bien méritée par un homme qui venait de réaliser un exploit sportif et physique vraiment impressionnant.

Visiblement fier, le regard justement orgueilleux, Amyot, qui était accompagné de sa famille, a déclaré: "J'ai eu froid vers le milieu mais je n'ai jamais songé à abandonner. Je m'étais mis dans la tête de finir". Et c'est tout à son honneur d'avoir relevé un tel défi.

Le cas de Montpetit est différent mais aussi émouvant d'une certaine façon. Agé de seulement 25 ans et donc dans la fleur de l'âge, il avait dû quitter Montréal en auto samedi matin à 2h pour arriver à Roberval vers 9h30. Là, il s'est présenté à la parade et à la présentation des nageurs ainsi qu'au marathon amateur et ne s'est couché qu'à 19h pour se lever à 3h hier matin, ce qui lui donnait sept heures de sommeil en 48 heures! Mais que voulez-vous, son employeur, la ville de Montréal, ne peut l'aider et lui donner quelques jours de congé par année. Yvon a néanmoins gagné le trophée Belvédère et une bourse de \$500 à titre de meilleur Canadien.

Il a nagé la meilleure partie du lac près de son frère Guy, 18 ans, qui a dû abandonner vers la fin, sur les recommandations du médecin, après avoir passé 10 heures dans l'eau. Yvon s'est dit déçu de la chose et déclarait que "l'avoir su, je me serais rendu nager à ses côtés pour tenter de l'encourager". Le père des deux jeunes, lui, qui dirigeait Yvon, a pleuré à chaudes larmes devant nos yeux quand il a appris l'abandon de Guy. "Ca n'a pas de bon sens", a-t-il dit plus tard au sujet du régime auquel est contraint de se livrer Yvon pour pouvoir compétitionner. Guy a été un des deux seuls à abandonner (un record), l'autre étant l'Égyptien Bahir Abdel Hamid, retiré de l'eau après cinq heures.

Quant à Kinsella, (le sprinter olympique) il a prouvé qu'il était capable de nager de vraies longues distances en remportant les honneurs à sa première épreuve du genre en solo. Lui, Veljko, l'Américaine Sandra Boucha, 18 ans seulement, et l'Égyptien Marwan Ghazzawi ont tous battu le record de la Traversée, disputée hier par un temps nuageux mais sans trop de vent, l'idéal pour la natation. L'eau s'est maintenue à 67 degrés et les vagues étaient quasi inexistantes. Le record de 8 heures 20 minutes 43 secondes avait été établi l'an dernier par Horacio Iglesias, le cinquième hier; et Ossawa Rashad.

"J'aurais pu nager encore mais j'étais content que ce soit terminé", a

avoué Kinsella, qui a également remporté le sprint Québécois, au départ et le sprint Molson, principal commanditaire de l'événement depuis le tout début. "Je ne suis pas tellement fatigué mais j'ai plutôt une sorte d'engourdissement musculaire", expliquait-il à sa sortie de l'eau.

Les seuls ennus que dit avoir connus l'athlète qui semblait en excellente forme physique après avoir nagé près de 25 milles, il les doit au manque de civisme de conducteurs d'embarcations. "Ils passaient souvent très près de moi et faisaient de grosses vagues en plus de polluer l'eau", a-t-il commenté sans hargne. Son entraîneur Guy Potvin a dit avoir compté ses brasses une trentaine de fois, "et à chaque occasion, il en faisait 68 à la minute".

Lors du sprint final nous avons personnellement compté 76 brasses à la minute. "C'est le meilleur nageur de longues distances que j'ai vu. Il est encore meilleur que Willemse", a déclaré Potvin, qui a déjà également dirigé le Hollandais Volant.

Pour sa part, Rogosik Veljko, qui ne semblait pas trop fatigué lui non plus, se plaignait d'une blessure au poignet gauche qu'il s'est infligé dans l'eau au Marathon du Saguenay et qui l'a empêché de s'entraîner à son goût. Il avait prédit la victoire de Kinsella et a admis avoir nagé pour la deuxième position. Quant à Sandra Boucha, co-gagnante avec Kinsella des 24-heures de La Tuque, elle était trop épuisée pour rencontrer les journalistes après la course, mais son état n'inspirait absolument aucune crainte.



photo Presse Canadienne

Bel après-midi pour courtiser! La pluie a forcé les roucoulements sous les parapluies et empêché, fort évidemment, les Expos de disputer la victoire aux Mets, mais le tout sera repris, dit-on, le 16 septembre dans le cadre d'un programme double.

## Pierre Lamarche, héros à Winnipeg

WINNIPEG (selon PC) — Le grand Montréalais Pierre Lamarche a enfin réalisé le rêve qu'il caressait encore, malgré le certain dépit d'avoir été "oublié" l'an dernier lors de la formation de l'équipe canadienne de la coupe Davis: il a remporté le championnat du tennis canadien, hier à Winnipeg.

Vainqueur, en demi-finale, du Québécois Réjean Genois, lequel avait précédemment causé une grande surprise en disposant du favori Don McCormick, Lamarche a quand même annoncé, à l'issue de son ultime match, qu'il abandonnerait la compétition pour un an et ne reviendrait au jeu que pour défendre son titre national, l'an prochain. Il a toutefois laissé parler un petit "à moins que..." à propos de sa possible sélection, enfin, au sein de l'équipe nationale de la coupe Davis.

Lamarche, professeur de tennis à Montréal, a triomphé de Tony Bardsley, de Vancouver, 2-6, 6-2 et 6-4 après un dramatique bris de service alors que le compte était 4-4 dans l'ultime set. Il a ainsi mérité la première bourse de \$1,500.

Le nouveau champion canadien, qui est âgé de 27 ans ("mais j'm'en vas sur 22..." insiste-t-il,

pour montrer qu'il rajeunit et prend de plus en plus goût à la vie), s'est payé une bonne bouteille de champagne après sa victoire et il s'est attablé avec les journalistes pour annoncer sa mini-retraite.

"À la suite du premier set, que j'ai perdu 2-6, j'ai entièrement changé ma tactique, a-t-il commenté. J'ai obligé Bardsley à se déplacer davantage, j'ai joué le tout pour le tout en prenant l'initiative de l'offensive et ça m'a réussi. Mais je dois préciser que ce type-là est un vrai professionnel. C'est d'ailleurs lui qui a eu raison du champion de l'an dernier en quart de finale, Keith Carpenter. Pendant tout le long de notre match, il n'a jamais été stupide avec la balle, même lorsque ça allait mal pour lui. J'ai essayé, mais vainement, de briser sa concentration. Heureusement, je suis légèrement plus agile que lui et c'est peut-être là la différence!"

Alors que c'était 4-4, Lamarche a brisé le service de son adversaire pour prendre l'avance 5-4 et ensuite, même s'il était quelque peu tendu, il a éprouvé moins de difficulté à l'emporter grâce à l'avantage du service, Bardsley, rendu nerveux, subissait la pression.

## Inactivité forcée des Expos

## Tom Walker revient avec une "tire-bouchon"

par Pierre LADOUCEUR

C'est avec regret que le 6 juillet dernier, Tom Walker apprenait que les Expos venaient de céder son contrat aux Blues de Memphis de la ligue Internationale.

"Je serai de retour dans les majeures que ce soit avec les Expos ou tout autre équipe," avait-il déclaré avant de quitter Montréal.

Walker n'a pas tardé à établir la preuve qu'il appartenait aux ligues majeures. Avec les Blues, il a commencé cinq matches, il en a complété quatre et il a évidemment remporté cinq victoires grâce à une moyenne de points mérités de 1.13.

"J'ai appris à lancer une balle tire-bouchon avec les Blues, a précisé Walker qui a commencé hier son premier match dans les ligues majeures après 122 présences en relève. J'avais d'ailleurs toujours été un partant avant mon arrivée avec les Expos."

De fait, Walker, un lanceur repêché de l'organisation des Orioles de Balti-

more en 1971, avait toujours agi dans le rôle de partant avec cette organisation. Il avait d'ailleurs en 1971, avec le Dallas, réussi un match sans point ni coup sûr de 15 manches.

Puis, cet hiver, avec le Caquas de la ligue du Porto Rico, il avait également agi dans le rôle de partant.

"Maintenant, je veux prouver que je suis en mesure d'être un partant au niveau des ligues majeures", a-t-il affirmé hier alors que la pluie a décommandé son premier départ.

McANALLY  
HORS COMBAT

Par ailleurs, pour permettre à Walker de prendre place sur la formation de 25 joueurs des Expos, les dirigeants de l'équipe ont placé le nom du lanceur Ernie McAnally sur la liste des joueurs blessés pour une période minimum de 21 jours.

McAnally est incapable de lancer présentement en raison de douleur vive à l'épaule droite. Nous aurions

pu lui permettre de se reposer en espérant qu'il revienne au jeu sous peu. Mais, en raison de la présente course au championnat, nous étions incapables de nous payer un tel luxe", a précisé Jim Fanning.

La décision des Expos au sujet de McAnally a été facilitée lorsque ce dernier a été incapable de lancer avec efficacité à ses derniers départs. De fait, McAnally n'a pas gagné depuis le premier juillet alors qu'il participait à son troisième match en cinq jours contre les Cubs de Chicago.

POUSSIERES DE LOSANGE... Tim Foli et Willie Davis n'ont pas participé à la rencontre d'hier... "Foli est incommode par des maux d'estomac depuis le début du mois et il n'était pas en mesure de jouer cet après-midi, a offert Gene Mauch en guise d'excuse. Quant à Davis, je voulais lui accorder une journée de repos puisque nous devons disputer un programme double aux Cardinals de Saint-Louis cette semaine."

**VOLKSWAGEN**  
Toujours la Reine de l'économie à \$2,995.00

**AUDI DASHER**  
Les gens n'ont pas besoin que du bon

IL N'Y A JAMAIS EU UN MOMENT PLUS OPPORTUN POUR EN ACHETER UNE! UN MAIGRE GALLON D'ESSENCE TOUS LES 30 MILES ENVIRON

**Arbours**  
700, boul. des Laurentides, Saint-John  
Tel.: 382-2731

La nouvelle vague Sauvé pour la rentrée

Laissez-vous emporter par la nouvelle vague Sauvé pour la rentrée... à l'école comme au Cégep!

Les gars vont s'en faire regarder! Y-en aura pour tous les goûts!

## PRIX SPÉCIAUX

## CHANDAIL À COL ROULÉ OU ROND

en Célerafortrel. Choix de 10 coloris. Tailles P. M. G. TG.

Prix ord. \$11.95 **\$7.98**

## PANTALON DE TWEED À CARREAUX

Mélange 35% laine, 50% polyester et 15% rayonne. Choix de coloris: brun, gris, bleu et vert. Tailles 8 à 16 ans.

Prix ord. \$15.95 **\$11.98**

## VESTE STYLE SAFARI

Mélange 57% fibre acétate et 43% coton. Coloris beige ou brun. Tailles 8 à 16 ans.

Prix ord. \$11.98 **\$7.98**

**SAUVÉ FRÈRES**

SUIVEZ LA MODE DE PRÉS AVEC VOTRE CARTE SAUVÉ, CHARGE X OU MASTER CHARGE.

## 4 MAGASINS:

6554, PLAZA SAINT-HUBERT 273-6392  
LES GALERIES D'ANJOU 351-6810

• CENTRE LAVAL 688-6292  
• CARREFOUR LAVAL 681-9213

# Un peu d'ordre dans l'arbitrage des griefs

par Georges LAMON

Le projet de loi numéro 24 modifiant le Code du travail présenté par le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Jean Cournoyer, a franchi l'étape de la première lecture à l'Assemblée nationale.

Une partie de cette mesure législative, soit quinze articles, concerne l'arbitrage des griefs.

Actuellement, la situation de l'arbitrage semble un peu ambiguë, confuse, à cause du fait que la législation

de travail doit bien souvent s'appuyer sur le droit commun pour justifier une décision dans le règlement d'un différend.

Avec ces nouvelles dispositions de la Loi du travail, l'arbitre se sentira plus à l'aise, d'autant plus qu'elles lui assureront une meilleure sécurité juridique, ainsi qu'aux employeurs et aux employés.

À l'heure actuelle, l'arbitre "se cherche". Il improvise, il essaie de trouver racine dans le droit civil pour

trouver les règles et les principes qui seront à l'origine du jugement qu'il rendra.

Désormais, grâce aux amendements au Code du travail, s'ils sont adoptés, il possèdera des règlements pour le guider, lui permettant d'exercer sa responsabilité avec plus de sécurité, avec plus d'équité.

Des amendements importants, on retient l'obligation pour un arbitre de rendre jugement dans les 60 jours, le pouvoir d'assigner péremptoirement

un témoin à comparaître et celui de casser ou modifier la décision d'un employeur et rendre toute ordonnance complémentaire.

En fait, c'est la mise en pratique d'une justice-maison comme l'avait préconisée d'ailleurs M. Fernand Morin, président du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

Car ces amendements au Code du travail sont ceux-là mêmes qu'avait proposés le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

"Il s'agit, explique M. Morin, de solutions de dépannage pour améliorer la mécanique afin d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés: instaurer un processus efficace, rapide, juste et moins coûteux."

Pourtant, la philosophie de base demeure la même: aucun recours à la grève durant la convention collective, l'arbitrage obligatoire et le choix de l'arbitre relevant de l'accord des parties.

Ces solutions préconisées seront ap-

pliquées dans le cas où les parties (employeurs et employés) n'auraient pas prévu de dispositions précises relatives à l'arbitrage dans leurs conventions collectives.

Ce projet de loi, attendu depuis plus de deux ans par les arbitres, s'il est accepté dans sa forme actuelle, ne fera ni plus ni moins que les "officialiser".

• 175 jours pour  
juger un grief — page A 5

LE PLUS GRAND  
QUOTIDIEN  
FRANÇAIS  
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,  
LUNDI 5 AOÛT 1974,  
90e ANNÉE, No 185  
50 PAGES, 4 CAHIERS

DERNIÈRE ÉDITION 20c  
ABITIBI/CÔTE-NORD 25c

## MÉTÉO

Aujourd'hui: dégagement partiel, possibilité d'une averse en après-midi  
Minimum: 6C° — Maximum: 75°  
Demain: généralement ensoleillé  
Pollution — Détails à la page A 2



Trois barges, chargées de vieilles carrosseries de voitures, s'en vont les jeter sur la ligne qui sépare les limites de pêche des pêcheurs côtiers et des pêcheurs hauturiers, à Cap-Chat. Le garde-côtes Villmont II, du ministère de l'Industrie et du Commerce, que l'on voit à droite, les suit de près mais n'interviendra pas.

## Les morutiers rangent les fusils pour sortir les carcasses d'autos

par Jacques GAGNON

envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-JOACHIM-DE-TOURELLES — "On a rangé les carabines; s'il faut les ressortir plus tard on va les ressortir."

L'auteur de cette déclaration, M. Jean-Paul Michaud, le chef de file des pêcheurs côtiers dans la guerre qu'ils livrent aux pêcheurs hauturiers au sujet de leur limite de pêche respective, était attendu avec impatience au quai de Cap-Chat, hier matin, à quelque cent milles à l'est de Rimouski.

Lorsqu'on parle de guerre, c'en est une authentique, car les 25, 26, 27 et 28 juillet derniers, les pêcheurs côtiers ont tiré pas moins

de 200 coups de feu en direction des chalutiers, pour les éloigner de la côte. Ils ont même épuisé la réserve de munitions du fournisseur de l'endroit.

Après avoir compris que l'utilisation des armes pouvait avoir des conséquences tragiques, ils ont changé de tactique: ils jettent maintenant de vieilles carrosseries de voitures et de camions dans la zone de pêche côtière, de façon à ce que si les chalutiers s'approchent trop près de la côte, ils brisent les filets pélagiques qu'ils remorquent.

Un représentant de la division des Eaux navigables du ministère fédéral des Transports a rencontré

M. Michaud et lui a laissé entendre que mardi soir le ministère fera connaître sa position dans ce conflit.

Le député provincial de Matane, M. Marc-Yvan Côté, travaille également à trouver une solution au conflit.

M. Michaud a convenu de garder la paix jusque là.

### L'opération "Vieilles voitures"

La trêve durait depuis jeudi dernier, mais les pêcheurs côtiers ont repris l'opération "vieilles voitures", hier, parce que cette manifestation était préparée depuis quelques jours.

M. Michaud devait arriver au quai de Cap-Chat à 9 h, mais dès 8 h, la foule était déjà nombreuse. Le mot s'était passé de bouche à oreille et la veille, au cours de l'important programme de lutte qui avait lieu à l'aréna local, on avait invité la population à se rendre en force au quai, pour appuyer les pêcheurs du village.

Sur le quai, un citoyen affirmait avoir averti le curé de ne pas ouvrir son église, en ce dimanche, car tout le monde serait au quai.

Tout en attendant M. Michaud, pêcheurs et citoyens trinquaient résolument, car rares étaient ceux qui n'avaient pas une bouteille de bière à la main.

La mer était calme et le soleil était filtré par un mince brouillard. Au large, on distinguait facilement la silhouette du garde-côte Villmont II, du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, qui observait les gestes des pêcheurs. Avec des jumelles il devait être facile de voir les quatre barges chargées de carcasses de voitures.

C'est aux applaudissements de la foule, appuyés par les klaxons des voitures, que M. Michaud a accosté.

Les pêcheurs de Cap-Chat comptent beaucoup sur l'action de M. Michaud, surtout depuis qu'il a

Voir MORUTIERS, page A 6

## Nixon sur le point d'agir

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon est apparemment en train de préparer un discours de la plus haute importance sur la procédure de destitution dont il fait actuellement l'objet.

En effet, M. Nixon qui est rentré à Washington ce matin après avoir passé plusieurs jours dans sa retraite de Camp David, dans le Maryland, a subitement convoqué hier ses plus proches collaborateurs qui sont arrivés par hélicoptère pour lui prêter main-forte.

Il s'agit du général Alexander Haig et de M. Ronald Ziegler, respectivement secrétaire général et porte-parole de la Maison-Blanche, de Mc James St. Clair, avocat principal du président et de MM. Pat Buchanan et Ray Price, principaux rédacteurs des discours présidentiels.

L'arrivée à Camp David en fin de week-end de ceux qui connaissent intimement les derniers détails du scandale du Watergate a donné lieu à de nombreuses spéculations parmi les journalistes et les observateurs avertis de la scène politique à Washington.

Selon certains, le président s'apprêterait à annoncer sa démission avant d'être révoqué.

M. Gerald Warren, porte-parole adjoint de la Maison-Blanche, a tout d'abord nié que M. Nixon préparait un discours. Pressé de questions, il a toutefois fini par reconnaître qu'il n'était pas exclu que le président était en train de rédiger une déclaration relative à la question de sa destitution.

### Les événements se précipitent

Les événements se sont en effet précipités au cours du week-end.

Samedi, M. Robert Griffin, leader adjoint de la minorité républicaine au sénat, avait annoncé qu'il avait envoyé une lettre à la Maison-Blanche avertissant M. Nixon que son refus de se soumettre à une assignation du sénat lui réclamant des bandes enregistrées pourrait devenir un motif de destitution.

M. Warren a accusé réception de cette lettre mais a refusé de faire le moindre commentaire sur son contenu.

Hier, l'influent sénateur William Proxmire (démocrate du Wisconsin), président de la Commission économique mixte sénat-chambre des représentants, a eu également son mot à dire au cours d'une interview télévisée.

M. Proxmire, qui avait sonné le glas pour l'aviation supersonique américaine, a réclamé la mise en vigueur du 25e amendement à la constitution. Il a

Voir NIXON, page A 6

• Seul un miracle  
peut sauver Nixon — page A 5

## SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 8, A 9, B 2  
Bandes dessinées: A 10  
Cinéma: A 9  
Décès, naissances, etc.: B 11  
Economie: B 8, B 9  
Editorial: A 4  
Êtes-vous observateur?: A 10  
Horoscope: B 7  
Informations étrangères: B 1  
Jardins et maisons: D 11  
Les maux de notre langue: B 3  
Loisirs et Récréation: A 10  
Médecine d'aujourd'hui: B 6  
Mon Oeil sur Montréal: B 5  
"Mot-mystère": A 10  
Mots croisés: D 5  
Petites annonces: C 9, C 10  
D 1 à D 12  
Radio et télévision: B 2  
Sports: C 1 à C 8  
Vivre aujourd'hui: B 4 à B 7

## AUJOURD'HUI

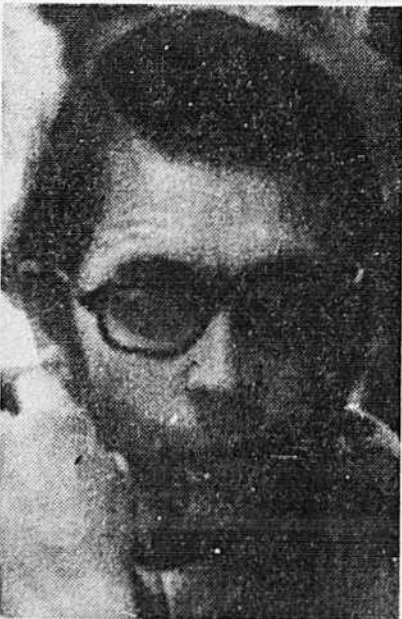
Hanigan critique  
le Plan Daigneault  
— page A 3

Chypre: dialogue de  
sourds sur la ligne  
de cessez-le-feu

Le Portugal décolonise  
ses territoires africains  
— page B 1

Kinsella, recordman à la  
Traversée du lac St-Jean

Pierre Lamarche,  
champion, à Winnipeg  
— page C 1



Jean-Claude Boutin

## Boutin affirme n'avoir pas touché d'honoraires

par Huguette LAPRISE  
envoyée spéciale de LA PRESSE

ACTON VALE — M. Jean-Claude Boutin a fait, hier après-midi, le premier plaidoyer de la campagne électorale au cours de laquelle le peuple doit le juger. Il venait d'être élu sans opposition candidat aux élections complémentaires de Johnson lors de la convention libérale qui a eu lieu à l'école Labrecque à Acton Vale.

Appuyé d'un bloc formé de trois ministres, de M. Louis-Philippe Lacroix et de quelque 30 députés, M. Boutin n'était jamais allé aussi loin dans ses explications sur l'accusation formulée

par le député péquiste M. Robert Burns, ce qui a magistralement parachevé le résumé de ses réalisations au cours de son mandat de 10 mois et l'éternel argument servi aux électeurs lors d'élections complémentaires: "Si vous ne votez pas pour le parti au pouvoir votre comté n'aura rien".

Après avoir expliqué aux quelque 1,000 membres de l'Association libérale du comté qui suffoquaient sous la chaleur torride d'hier après-midi la loi qui interdit à un député d'occuper des fonctions rémunérées au sein du gouvernement pendant son mandat, M. Boutin a résumé en

quatre points ce qu'il avait fait: (1) J'ai en effet reçu au cours des dernières années des mandats du procureur général pour le représenter devant les tribunaux en pleine conformité avec la loi comme des centaines d'avocats le font chaque jour devant les tribunaux;

(2) Lorsque vous m'avez choisi comme votre candidat à l'élection du 29 octobre 1973 et subseqüemment

Voir BOUTIN, page A 6

• Autres informations  
en page A 2

## Qui veut la bibliothèque de Hans Selye?

Le professeur Hans Selye se cherche un successeur à la direction scientifique de sa bibliothèque personnelle dont l'entretien, très coûteux, est présentement assuré par l'Université de Montréal.

Le médecin montréalais, mondialement connu pour sa découverte du stress et de ses effets sur le métabolisme humain, a en effet confié à un quotidien de la Métropole qu'il cherche un acquéreur, québécois de préférence, capable d'assumer l'entretien de ce trésor scientifique inestimable réunissant plus de 900,000 documents dont au moins 95,000 portent sur le stress. L'Université de Montréal, qui dépense annuellement quelque \$120,000 pour maintenir cette bibliothèque à jour, est incapable financièrement de continuer cette oeuvre.

Le Dr Selye, qui songe à la retraite en raison de son âge, aimerait que sa bibliothèque reste au Québec, mais il se dit prêt à la confier à d'autres organismes canadiens ou étrangers s'il est impossible de faire autrement.

Chose certaine, le célèbre scientifique ne permettra pas que cet important centre de références aille dormir dans des caisses avant d'être jeté au feu. La bibliothèque du Dr Selye emploie environ 25 personnes qui travaillent pratiquement à temps plein, à l'Institut de recherche et de médecine expérimentale, afin de répondre à des demandes de renseignements de tous les coins du monde.



photo Armand Troitier, LA PRESSE

### "Bon frère André..."

Des centaines de malades ont assisté, hier après-midi, à une messe célébrée à l'Oratoire Saint-Joseph à l'occasion de l'anniversaire de la mort du frère André. Le service religieux a été chanté dans la chapelle principale de l'Oratoire. Nombre de pèlerins ont assisté à la messe en chaise roulante. D'autres sont venus en civière. La messe a été célébrée par Mgr Guy Bélanger de Valleyfield.

## MORUTIERS

### SUITE DE LA PAGE A 1

réussi à éloigner les chalutiers à Saint-Joachim de Tourelles.

"Tu sors 15 au large et tu pognes une morue. Ils (les chalu-

tiers) détruisent les oeufs. La morue fraie de ce temps-ci et avec leurs filets, ils lèvent les oeufs et les poissons les mangent", raconte un pêcheur de Cap-Chat, dont le visage est tuméfié parce que la veille, il s'est battu avec un con-

frère qui n'était pas d'accord sur les tactiques à employer.

Selon les informations fournies par les pêcheurs côtiers, les filets pélagiques, qui sont en forme d'entonnoir, labourent littéralement le fond de la mer.

"Ils arrachent nos filets de pêche par dizaine. Ils ne nous les remettent même pas. Des filets qui valent \$300, ils les revendent, pour quelques piastres seulement", de raconter un autre pêcheur en colère.

En principe, le territoire des pêcheurs côtiers va jusqu'à une profondeur de 100 brasses, soit 600 pieds, et les chalutiers ne doivent pas s'approcher à moins d'un demi-mille des bouées auxquelles sont attachés les filets.

#### Le radar

M. Michaud affirme que c'est à la faveur de la nuit et du brouillard que les chalutiers s'approchent de la côte, après avoir détecté des bancs de morues avec leurs appareils de radar.

"Aussitôt qu'il y en a un qui découvre un banc de morues, il appelle les autres, il viennent, le vident et s'en vont", explique-t-il.

Selon lui, les filets pélagiques sont en usage depuis huit ans et au cours des deux dernières années, deux principales sources de revenus des pêcheurs côtiers ont presque complètement disparues.

"Plusieurs pêcheurs ont lâché à cause du manque de poisson, et leur barge est à vendre", d'ajouter M. Michaud.

Les capitaines de chalutiers nient les accusations des pêcheurs côtiers et affirment respecter la loi.

Le capitaine Paul-Emile Huet, du chalutier "Le Cap noir", se demande pourquoi le gouvernement laisse les pêcheurs côtiers polluer les eaux du Saint-Laurent. Et il promet de prendre action si jamais ses filets restent accrochés.

Selon les chiffres qu'a obtenus M. Michaud, il y aurait 217 chalutiers dans le secteur et les autorités lui ont fait savoir qu'il était bien difficile de les avertir tous de respecter les limites.

M. Michaud estime que les bateaux du gouvernement du Québec font un excellent travail de surveillance mais que les chalutiers se rapprochent de la côte dès qu'ils sont passés. "Ils ne peuvent pas tous les surveiller en même temps", dit-il.

"J'ai donc décidé de prendre les moyens pour les avertir par la télévision et les journaux", n'hésite pas à reconnaître M. Michaud.

Il espère maintenant que tous savent que des dizaines de vieilles carrosseries jonchent le fond en bordure de la côte, sur une longueur d'environ 70 milles, entre Sainte-Félicité et Mont-Saint-Pierre.

Hier, à partir du bateau de M. Michaud, le Saint-Simon, LA PRESSE a pu assister à l'engloutissement de vieilles voitures à Cap-Chat et ensuite à Les Méchins.

A Cap-Chat, le garde-côtier Villmont II suivait les barges à peu de distance mais n'est pas intervenu. Les employés du ministère se sont contentés de photographier le largage. Aucune arrestation n'a d'ailleurs été effectuée depuis le début de cette guerre.

Au chapitre de la pollution, précisons que les pêcheurs côtiers ne choisissent que des carrosseries pièce contenant de l'huile. De plus il faut qu'elles aient été lavées par la pluie depuis trois ou quatre ans.

A ce sujet, M. Michaud mentionne qu'en France, on a ainsi tenté l'expérience d'engloutir de vieilles voitures pour permettre aux poissons d'avoir un endroit où aller frayer en toute tranquillité.

Autre exemple de la bonne volonté des pêcheurs côtiers; avant de jeter les carrosseries à la mer, à Les Méchins, ils se sont procuré une carte situant le câble téléphonique sous-marin, afin de ne pas l'endommager.

## M. Jean Cadieux, recteur de l'Université de Moncton

MONCTON, N.-B. (PC) — Le conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a annoncé, hier, la nomination de M. Jean Cadieux au poste de recteur de cette université francophone du Nouveau-Brunswick.

M. Cadieux, qui a été choisi par un comité de sélection, occupera ses fonctions pour une période de cinq ans, à partir du premier septembre prochain.

Troisième recteur de l'université de Moncton depuis sa fondation, en 1963, il succède à M. Adélard Savoie 1967-1974 et au père Clément Cormier 1963-1967.

M. Cadieux est professeur titulaire de la faculté d'administration de l'Université de Moncton depuis 1970. Il a été auparavant directeur de l'école de commerce et doyen de la faculté de commerce.

Originaire de L'Original, en Ontario, le nouveau recteur a obtenu son baccalauréat ès arts à l'université Laval de Québec en 1943 et sa licence en sciences économiques de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal en 1946.

Comptable agréé depuis 1961, M. Cadieux a décroché un doctorat en sciences économiques à Aix-en-Provence, en France, en 1970. M. Cadieux est marié à Françoise Chamard et il est père de sept enfants.

## NIXON

### SUITE DE LA PAGE A 1

conseillé à M. Nixon de se démettre immédiatement en faveur du vice-président Gerald Ford en attendant que l'on sache à quoi s'en tenir sur la question de sa destitution.

Le sénateur Proxmire a souligné qu'il n'était pas partisan de la démission de M. Nixon. A son avis, il faudrait que la procédure de destitution suive son cours afin de déterminer une fois pour toutes si le président est coupable ou non de ce qu'on lui reproche.

Comme M. Nixon passe le plus clair de son temps à préparer sa défense, a-t-il dit, le moment est venu d'appliquer le 25e amendement et de passer temporairement les pouvoirs à M. Ford.

Déjà, la semaine dernière le puissant sénateur Jacob Javits (Républicain de New York) avait soutenu la même position avec une légère nuance toutefois. Il avait demandé à M. Nixon de transmettre ses pouvoirs à M. Ford au cas où la chambre voterait la mise en destitution.

Une semaine plus tard M. Proxmire semble certain de la chose.

## BOUTIN

### SUITE DE LA PAGE A 1

voire député, j'ai décidé d'assumer pleinement mes responsabilités et de dévouer toute mon énergie à mon travail de député. Et comme question de fait, immédiatement après mon élection, j'ai informé les autorités du ministère de la Justice de mon désir de ne plus m'occuper des mandats qui m'étaient confiés et j'ai d'ailleurs confirmé par la suite cette démarche dans une lettre en renonçant expressément à tous les honoires qui pouvaient m'être dus afin de m'assurer du respect le plus strict de la loi;

"3) Si mon nom a pu continuer d'apparaître dans certains dossiers du procureur général, c'était pour des raisons techniques conséquentes, entre autres, au fait que la procédure d'expédition des mandats aux avocats par le ministère de la Justice est mécanisée, c'est-à-dire que cela fonctionne

par machine électronique et qu'on m'a expliqué qu'il devait nécessairement s'écouler un délai de plusieurs semaines avant que l'on puisse faire la correction du système de mécanographie;

"4 Si j'ai pu apposer ma signature sur des documents officiels qui me sont ainsi parvenus, c'est dans les circonstances que je viens d'indiquer et pour ne pas nuire au déroulement de ces causes devant les tribunaux. J'affirme cependant que je n'ai jamais été devant les tribunaux depuis mon élection pour représenter le procureur général dans un dossier et que certaines inscriptions au contraire sont inexactes; 2e) que je n'ai retiré aucun avantage financier pour les actes que j'aurais pu poser et qui auraient pu constituer si j'en avais tiré profit un exercice de fonction incompatibles avec celle de député."

#### Les tracasseries

Pourquoi M. Boutin a-t-il démissionné et demandé aux électeurs de le juger? "Le premier motif de ma décision, a dit M. Boutin, est dans mon désir de couper court aux incertitudes juridiques soulevées et aux délais et tracasseries qui risquaient de nuire considérablement à mon travail de député de comté et de représentant des intérêts de mes électeurs.

"La deuxième raison réside dans le fait que la seule façon de dissiper les doutes possibles que ce soit au niveau des faits ou du droit était de clarifier la situation en remettant toute l'affaire au bon jugement des électeurs de Johnson.

#### La sanction ultime

Il y a un troisième et un quatrième motif: "Le gouvernement avait déjà fait part de son intention, a expliqué M. Boutin, de réévaluer la présente loi de la législation qui date du siècle dernier afin de la moderniser et de l'adapter aux réalités de notre temps. Si bien qu'il m'a semblé tout à fait inutile de faire en sorte qu'un débat juridique qui s'annonçait comme majeur et interminable s'engage à mon sujet alors même qu'on s'apprête à modifier la loi.

"Enfin, a poursuivi M. Boutin, en décidant de remettre ainsi ma démission je respectais intégralement les dispositions actuelles de la loi puisque je m'imposais volontairement la sanction ultime prévue à la loi, c'est-à-dire que par ma démission le siège de Johnson est devenu vacant et qu'une élection partielle est ainsi devenue nécessaire."

Selon M. Boutin, lui et les libéraux en sont arrivés à cette décision après s'être posés plusieurs questions et surtout après s'être interrogés sur le rôle exact de la Commission parlementaire qui devait le juger.

On s'est entre autres demandé, a souligné M. Boutin aux membres de l'Association libérale, s'il était juste que le député de Maisonneuve qui avait porté l'accusation siège sur cette Commission parlementaire et soit ainsi appelé à agir comme juge. Nons nous sommes également demandé, a-t-il poursuivi, s'il était normal et juste que des hommes politiques appartenant à des formations politiques différentes décident du problème.

Si l'enquête avait eu lieu, par exemple, et qu'une majorité des membres de la Commission avait décidé qu'il n'y avait pas lieu de retenir l'accusation portée, nos adversaires auraient pu dire qu'une telle décision s'expliquait par le fait que les députés libéraux siégeaient en majorité sur cette Commission. Aurions-nous alors rendu tellement service à nos institutions parlementaires? Le citoyen aurait-il pu être satisfait de l'objectivité de tous les députés?"

Au chapitre du tribunal de droit commun, M. Boutin a ajouté que les libéraux s'étaient interrogés pour savoir s'il était préférable que ce soit les tribunaux qui se chargent de l'affaire."

"Et alors quel tribunal? La loi n'en prévoyait aucun, a dit M. Boutin. Qu'est-ce qui serait devenu de l'indépendance de la législature relativement aux cours de justice?"

## 500,000 gallons d'huile diesel s'écoulent

GOOSE BAY (PC) — Quelque 500,000 gallons d'huile diesel ont coulé hier dans la baie de Saglet et sur la rive, alors que le caboteur Jos-Simard, de Sorel, déversait cette huile dans des réservoirs.

Selon un porte-parole du ministère des Transports, l'accident s'est produit lorsqu'un tuyau s'est brisé au sol. L'huile a alors débordé par-dessus une digue de rétention.

Des experts se rendent aujourd'hui sur les lieux pour avoir une meilleure idée des dégâts aussi bien dans la baie que sur la rive.

Saglet est un petit village du Labrador, à environ 300 milles au nord de Goose Bay.

## La machine prend la parole

STOCKHOLM (AFP) — Une machine parlante, baptisée Ove actuellement expérimentée dans les laboratoires de Haskins aux Etats-Unis, a été présentée au symposium des communications parlées dans la capitale suédoise.

L'appareil, grâce à un petit cerveau électronique, est capable de lire à haute voix un texte déchiffré par une tête de lecture. Il est conçu selon les mêmes principes physiques permettant à la voix humaine de s'exprimer.

Deux savants suédois, Rolf Carlsson et Björn Grafstrom, se proposent, en collaboration avec les inventeurs américains, de mettre, grâce à une nouvelle programmation de l'ordinateur donnant à la voix de l'appareil une plus grande nuance d'expression, le Ove au service des aveugles pour la lecture de livres non rédigés en braille.

## L'hydrogène, une solution?

MOSCOU (Reuter) — L'hydrogène utilisé comme combustible de base pourrait résoudre tous les problèmes énergétiques mondiaux, estiment un éminent savant soviétique.

Le professeur Vladimir Struminsky, titulaire du prix Lénine, écrit, dans la Pravda, que des centrales atomiques flottantes dans les océans du monde pourraient produire abondamment de l'hydrogène en décomposant l'eau en ses éléments constitutifs.

L'hydrogène pourrait ainsi être pompé à terre pour être utilisé dans tous les secteurs de l'industrie, estime le professeur Struminsky.

Ce gaz précieux pourrait être utilisé dans les moteurs à essence actuels sans modifications techniques, et conduire également à la construction d'avions capable de voler de dix à douze mille kilomètres à l'heure, ajoute le professeur Struminsky.



Le chef de file des pêcheurs côtiers, M. Jean-Paul Michaud, de Saint-Joachim-de-Tourelles, n'est pas un pêcheur comme un autre.

## Du restaurant à la guerre de la morue

### de notre envoyé spécial

SAINT-JOACHIM-DE-TOURELLES — M. Jean-Paul Michaud n'est pas un pêcheur comme les autres. C'est avant tout un homme d'affaires et s'il est dans le commerce de la pêche, c'est parce qu'il aime ça.

Déjà propriétaire d'un bureau de tabac et d'un petit restaurant à Saint-Joachim-de-Tourelles, il a acheté, il y a quelques mois, un bateau d'une cinquantaine de pieds, le Saint-Simon, qui est le plus gros de tous ceux des pêcheurs côtiers.

En bon homme d'affaires, il s'attend à ce que son investissement soit rentable. Pour que ce soit rentable, il faut des poissons. Mais les poissons, les morues en particulier semblent se faire de plus en plus rares.

Tous les pêcheurs s'accordent à dire qu'avant que les chalutiers modernes soient équipés de filets pélagiques, la morue et la plie (sole) abondaient le long des côtes de la Gaspésie.

"Après le passage des chalutiers, ça prend un mois avant qu'on récupère un peu", déclare M. Michaud.

Et il ajoute: "Si on bloque les chalutiers, dans deux ans la pêche redeviendra ce qu'elle était. Je vais prendre tous les moyens né-

cessaires pour arriver à notre but."

Car tout en protégeant ses propres intérêts, M. Michaud s'est allié tous les petits pêcheurs en défendant en même temps leur cause. Du même coup, il a obtenu l'appui de la majorité des conseils municipaux sur les quelque 70 milles de côte où son action a été entreprise.

Ce petit homme vigoureux au cigare éternel projette de transformer son bateau, l'an prochain, pour faire uniquement de la pêche touristique.

Il a tenté l'expérience à quelques reprises, cette année, mais n'a guère été enchanté du résultat: amener 11 touristes au meilleur endroit pour la pêche à la morue et revenir avec aucune prise...

La quantité de prises a également son importance pour tous les autres pêcheurs car la quantité de poisson accumulée au cours de la saison de pêche et vendue, soit à l'usine des pêcheurs unis du Québec, soit à celle de Curadeau et Frères, à Rivière-aux-Renards, permet de fixer les montants des prestations d'assurance-chômage, l'hiver prochain, lorsque cesse la pêche.

Les pêcheurs reçoivent 10 cents et demie la livre de morue et 9 cents et demie la livre de plie.

# LE MONDE

## Série d'attentats à la bombe à Bruxelles

BRUXELLES (UPI) — Une série d'attentats à l'explosif a secoué la capitale de Belgique, aujourd'hui. Trois engins ont explosé ce matin à Bruxelles. Les deux premiers, qui n'ont fait que des dégâts matériels à des succursales de la banque espagnole "Banco Espanol de Bruselas", ont explosé tôt dans la matinée. La 3e explosion, la plus importante, s'est produite, vers 9h30, devant le siège bruxellois de la compagnie aérienne espagnole "Iberia". Dans ce cas, il s'agissait d'une voiture Renault 16, immatriculée en France et piégée. La déflagration a fait voler en éclats les vitres de la compagnie "Iberia", ainsi que de l'hôtel Westbury, qui se trouve tout de suite à côté. Un employé de l'hôtel a été jeté à terre par le souffle de la déflagration et deux employés de la compagnie Iberia ont été légèrement blessés et ont été emmenés à l'hôpital pour recevoir des soins. La police a retrouvé sur les lieux des deux premiers attentats des tracts signés par le "groupe d'action révolutionnaire international" qui a déjà revendiqué la responsabilité des attentats contre des voitures de la caravane du Tour de France.

## Pour l'Egypte, la Cisjordanie est aux Palestiniens

LE CAIRE (AFP) — M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des Affaires étrangères, a affirmé que l'Egypte n'entendait pas parler au nom des Palestiniens, rapporte l'officiel Al Ahrâm dans son édition d'aujourd'hui. Le journal, qui rend compte d'une entrevue que M. Fahmy a eue au Caire avec M. Saïd Kamal, un des représentants de l'OLP, indique que le ministre a défini les trois autres points sur lesquels se fonde la position du Caire à l'égard de la cause palestinienne:

— L'Egypte considère la Cisjordanie comme territoire palestinien et s'opposera à tout retour d'une administration civile ou militaire jordanienne dans ce territoire. L'Egypte invite en outre les représentants palestiniens à préciser leur rôle dans le cas d'un désengagement sur le front israélo-jordanien.

— L'Egypte soutient l'établissement d'une autorité nationale palestinienne arabe sur tout territoire évacué par les forces israéliennes, que ce soit dans le cadre de la conférence de Genève ou, en cas d'échec, par la force armée. Elle refuse d'autre part le projet de royaume arabe uni proposé par le roi Hussein.

— L'Egypte demande une réunion tripartite égypto-syro-palestinienne en prévision d'une conférence groupant ces trois parties avec la Jordanie, conférence qui doit préparer la participation arabe à la conférence de Genève où les palestiniens seront représentés par une délégation autonome.

## La G.-B. n'est pas au bord de la catastrophe - Wilson

LONDRES (Reuters) — La Grande-Bretagne traverse sa crise économique la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale, mais elle n'est pas au bord de la catastrophe, a déclaré hier le premier ministre britannique, M. Harold Wilson.

Interrogé sur les perspectives à moyen terme au cours d'une émission de la BBC, M. Wilson a souligné qu'il faudrait lutter dur pour surmonter la crise et que personne en Grande-Bretagne ne devait s'attendre à une amélioration sensible des niveaux de vie pour un an ou deux.

M. Wilson s'est refusé à révéler les modalités du plan de nationalisation de certains secteurs de l'industrie britannique.

## Deux informatrices irlandaises ont les cheveux rasés

BELFAST (AFP) — Deux hommes masqués se sont emparés hier à Strabane (comté de Tyrone) de deux jeunes filles catholiques à qui ils ont rasé les cheveux avant de les attacher à des réverbères dans une rue de la ville.

Cette méthode est caractéristique des punitions infligées par l'IRA aux informateurs de l'armée britannique.

L'IRA n'a cependant pas pris position au sujet de cet incident, alors qu'en juillet dernier, elle avait revendiqué une action analogue menée contre deux autres jeunes filles catholiques à Belfast.

# Dialogue de sourds à Chypre sur les lignes de cessez-le-feu

NICOSIE (AP, AFP) — Les pourparlers sur la délimitation de la ligne de démarcation et des zones tampons entre forces turques et grecques à Chypre sont entrés, aujourd'hui, dans leur quatrième journée alors qu'aucun accord n'est en vue, et que le cessez-le-feu n'est toujours pas respecté.

Participant à l'origine à part entière aux négociations avec trois autres officiers représentant la Grande-Bretagne, la Turquie et la Grèce, le délégué des Nations unies ne semble plus avoir qu'un rôle d'observateur.

Ainsi la conférence de presse de dimanche soir sur les délibérations a été donnée par un secrétaire de la haute commission britannique à Nicosie, et non par le porte-parole habituel de l'ONU. Celui-ci a, en outre, parlé des "pourparlers quadripartites", puis s'est repris en précisant "tripartites".

Les relations entre la Turquie et la force des Nations unies se sont détériorées la semaine dernière, Ankara ayant insisté pour que les "casques bleus" se retirent de la région de Ky-

renia occupée par les troupes turques.

D'autre part, le président Glafcos Clerides a regagné Chypre dans la nuit, après une visite de 24 heures à Athènes.

Radio-Nicosie a souligné que ses entretiens avec les dirigeants grecs ont été "tout à fait constructifs".

Accusant les forces turques d'avoir expulsé de leurs maisons par la force plus de 20.000 Chypriotes grecs de la région de Kyrenia, le président Clerides a lancé, dimanche, un appel aux chefs d'Etat étrangers et aux organisations humanitaires internationales pour qu'ils exercent des pressions afin que la Turquie ne viole plus les conventions de Genève et les droits de l'homme.

### Un boycottage?

De sources informées, on a précisé que le gouvernement grec et le président Clerides envisagent de boycotter la seconde phase de la conférence de Genève sur Chypre, qui doit s'ouvrir jeudi, si les forces turques ne se retirent pas au préalable, sur

leurs positions du 30 juillet, date de l'accord sur le cessez-le-feu.

De son côté, le vice-président chypriote, M. Rauf Denktaş, s'est rendu samedi à Ankara pour des consultations avec le gouvernement turc. Selon des sources turques, les autorités d'Ankara menacent également de boycotter la seconde phase de la conférence de Genève, destinée à élaborer un règlement définitif de la crise, si les Grecs ne libèrent pas les milliers de Chypriotes turcs qu'ils retiennent.

La Turquie a par ailleurs démenti que sa marine de guerre ait croisé à proximité des îles grecques de Lesbos et Chios. Certaines rumeurs faisaient état, dimanche à Athènes, d'un tel mouvement de navires à la suite du rappel des militaires grecs en permission.

### Violations de l'accord

M. Turan Gunes, ministre turc des Affaires étrangères, a déclaré, ce matin, à Ankara que les forces grecques

et la garde nationale chypriote grecque ouvraient constamment le feu sur les troupes turques qui ripostaient parfois, mais se contentaient le plus souvent de protester.

Le ministre, qui donnait une conférence de presse, a notamment reproché aux journaux grecs de vanter les attaques de leurs compatriotes contre les forces turques à Larnaca, Tish, Lapidou et Agripaki.

M. Gunes a ensuite donné une brève liste des violations grecques du cessez-le-feu au cours des derniers jours, affirmant, par exemple, que les Grecs n'avaient pas permis aux forces des Nations unies d'entrer dans les villages de Mersilini et Depiskopu et qu'ils s'étaient livrés là-bas à des exactions contre la population turque.

"La Turquie, a encore indiqué M. Gunes, n'a pas dévoilé plus tôt les atrocités grecques pour ne pas troubler l'atmosphère de la deuxième phase de la conférence de Genève qui commencera le 8 août. Mais, a-t-il ajouté, devant les affirmations de la propa-

gande grecque accusant les Turcs de violer le cessez-le-feu, le gouvernement d'Ankara a décidé de rompre le silence."

### Occupation maintenue

Dans une interview accordée à l'envoyé spécial à Ankara de La Stampa, de Turin, M. Bulent Ecevit, Premier ministre turc affirme que le corps expéditionnaire turc restera à Kyrenia tant que ce sera nécessaire, autrement dit qu'un nouveau statut juridique de Chypre n'aura pas été réalisé, appliqué et expérimenté, qui assure la coexistence pacifique des deux communautés à égalité de droits et de devoirs.

M. Ecevit affirme, d'autre part, qu'il n'y a eu aucune violation de la trêve du côté turc. "Naturellement, ajoute-t-il, dans la zone occupée par nous, il y a des bandes de guérilleros grecs qui s'en prennent à nos lignes de communication et attaquent par surprise, nous sommes obligés de réagir. Les véritables violations ont lieu du côté grec."



Le vice-président Gerald Ford des Etats-Unis a déclaré dans un discours prononcé à la Nouvelle-Orléans: qu'il voterait en faveur de la censure du président Nixon s'il était encore membre de la Chambre des représentants.

## Soixante-six p.c. des Américains sont favorables à la destitution de Nixon

WASHINGTON (Reuters) — Les deux tiers — 66 pour cent — des Américains sont à présent favorables à la mise en accusation du président Nixon devant le Sénat, selon le dernier sondage publié hier par le "Washington Post".

Ce chiffre était de 53 pour cent lors des sondages précédents et ce spectaculaire mouvement de l'opinion publique illustre l'effet produit sur les téléspectateurs pas les débats de la commission judiciaire de la Chambre des Représentants, qui a recommandé la semaine dernière la mise en accusation de M. Nixon.

Ces débats télévisés ont également fait basculer l'opinion américaine par-delà le seuil des 50 pour cent hostiles au président. 51 pour cent estiment en effet à présent que M. Nixon devrait être destitué par le Sénat. Le dernier chiffre indiqué par les sondages faisait au contraire état d'une majorité hostile à la destitution et de 47 pour cent des Américains seulement en sa faveur.

Ce qu'on appelle maintenant aux Etats-Unis le "mastodonte de l'impeachment" continue de faire son chemin. Pour les observateurs informés, la majorité favorable à la mise en accusation sera à la Chambre des Représentants de 300 voix environ sur 435. Pour M. Barry Goldwater, sénateur républicain conservateur et partisan acharné du président Nixon, les dés sont jetés. Il écrit dans un article

publié par le "New York Times" qu'il convient à présent de suivre jusqu'à sa conclusion le processus engagé conformément aux règles de la constitution.

Le vice-président Gerald Ford lui-même, qui a toujours défendu M. Nixon, a reconnu, au cours d'une tournée dans le Mississippi, la possibilité d'un vote défavorable au président.

On s'attend que M. John Rhodes, dirigeant du Parti républicain à la Chambre des Représentants, fasse aujourd'hui une déclaration clé sur le problème de la mise en accusation. S'il se prononçait pour, le coup serait

très dur pour M. Nixon. S'il se prononçait contre, les partisans du président en seraient rassurés.

Par ailleurs, le sénateur démocrate Walter Mondale indiquera aujourd'hui au Sénat son intention de demander les 64 bandes magnétiques requises par le juge Sirica si le président Nixon est mis en accusation devant le Sénat.

Le sénateur démocrate William Proxmire, de son côté, a adjuré le président Nixon d'utiliser le 25e amendement de la constitution qui lui permet de transmettre provisoirement le pouvoir au vice-président.

## Australie: grève nationale des transporteurs routiers

CANBERRA (AFP) — Une grève illimitée observée par 75.000 travailleurs des transports routiers australiens à partir d'aujourd'hui risque de désorganiser la vie économique du pays en perturbant notamment l'approvisionnement pétrolier: le rationnement a déjà été décidé à Canberra, et six raffineries ont arrêté leur production.

Les syndicats demandent une augmentation de 50 dollars des salaires hebdomadaires, un an après l'augmentation substantielle de la

prime et avant les résultats des négociations déjà en cours. En dépit du pessimisme du ministre du Travail, M. Cameron, le président du conseil des syndicats australiens, M. Bob Hawke, espère obtenir un compromis.

Cette grève nationale, qui affecte tous les services de transport du pays et crée un climat de confusion, menace gravement le gouvernement travailliste de M. Whitlam, qui avait précisément axé sa campagne sur sa capacité d'améliorer les relations du travail.

## Déportation massive de Chypriotes grecs

NICOSIE (AFP) — L'armée turque a commencé, depuis samedi, à déporter massivement et systématiquement toute la population chypriote grecque de la région de Kyrenia et des villages avoisinants, a-t-on appris, dimanche, de source proche de la Croix-Rouge internationale.

Les villages de Karakoumi, Epikittos, Kazaphani et Bellapais sont vidés de leurs habitants qui ont embarqué de force à bord d'autobus et de camions de l'armée turque, apprend-on de même source.

Selon les membres d'une organisation internationale, les femmes et les enfants sont séparés des hommes, souvent sous la menace de pistolets, et embarqués à bord de convois qui les conduisent vers des centres de regroupement d'où ils sont ensuite expulsés vers les zones chypriotes grecques. Les hommes sont emmenés vers une destination inconnue.

A Epikittos, près de Kyrenia, ces mêmes personnes ont assisté, samedi après-midi, à la déportation des vieillards et des femmes âgées qui étaient

restés dans leurs maisons après le débarquement turc.

A Bellapais, où les membres des Nations unies ne sont plus admis, 1.700 hommes âgés de 18 à 50 ans ont été embarqués, vendredi et samedi, dans des camions et emmenés vers une destination inconnue.

### Scènes déchirantes

Les femmes, les enfants et les vieillards ont été regroupés dans une auberge, près d'un abbaye, en attendant d'être également déportés, apprend-on de même source.

Toujours selon des personnes arrivées de la zone turque, 40 personnes sont arrivées samedi soir à Bellapais dans un état d'épuisement total. Les femmes et les enfants ont été aussitôt séparés des hommes qui ont été poussés dans des camions militaires. Ces actes donnent lieu à des scènes déchirantes, ajoutent les témoins.

Cette situation, indique-t-on dans les milieux proches de la Croix-Rouge, ne saurait durer très longtemps. Les réfugiés sont privés d'eau et de nourriture.

## La politique d'isolement de Cuba a été un échec

WASHINGTON (AFP) — La politique américaine d'isolement de Cuba a été un échec total et n'a pas empêché le régime castriste d'être sur le point de devenir un exemple de ce que peut accomplir un régime socialiste sur le continent américain, affirme un haut fonctionnaire du Congrès américain.

M. Pat Holt, spécialiste des affaires latino-américaines et secrétaire exécutif de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, est arrivé à ces conclusions après une mission à Cuba effectuée pour le compte de la commission, et en a fait part dans un rapport rendu public samedi.

"Grâce à une aide massive de l'Union soviétique et au niveau élevé des cours des matières premières sur le marché mondial, les Cubains sont sur le point d'ériger un modèle de socialisme dans l'hémisphère occidental", a dit M. Holt. "J'en conclus que les Cubains ont raison de dire que la politique d'isolement de Cuba a été un échec. Si ceci est le cas, il est logique d'en déduire qu'une nouvelle politique devrait être conçue."

M. Holt a visité Cuba du 9 juin au 8 juillet. A la fin de son séjour, il a été reçu par le premier ministre, M. Fidel Castro.

D'après les observateurs politiques de Washington, les conclusions de M. Holt viennent appuyer ceux au Congrès qui préconisent la normalisation des relations entre Washington et La Havane, rompues depuis près de 13 ans. Le sénateur William Fulbright, démocrate d'Arkansas et président de la commission des Affaires étrangères est l'un des partisans les plus énergiques d'un tel changement de politique.

La publication du rapport de M. Holt coïncide avec un mouvement croissant en Amérique latine, en faveur de la levée des sanctions collectives, diplomatiques et économiques imposées contre Cuba en 1964, après la rupture des relations entre ce pays et les Etats-Unis.

L'Argentine et le Pérou ont déjà violé cet engagement collectif en rétablissant unilatéralement leurs liens avec le régime de M. Castro. Le Mexique n'a jamais souscrit la résolution de 1964.

L'une des principales raisons de ces sanctions collectives a été la campagne de subversion et de terrorisme faite à Cuba et dans d'autres pays d'Amérique latine. D'après M. Holt, ces motifs ont cessé d'être valables.

## Lisbonne reconnaît le droit de tous ses territoires d'outre-mer à l'indépendance

LISBONNE (Reuters) — Leur droit à l'indépendance déjà reconnu, le Portugal a précisé hier, à l'issue de la visite faite à Lisbonne par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, comment il entendait transférer ses pouvoirs à ses territoires africains: Guinée-Bissau, Mozambique et Angola.

1. Guinée-Bissau: Le Portugal est prêt à reconnaître l'indépendance de la République proclamée en septembre dernier par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert (PAIGC) et déjà reconnue par quelque 90 pays. Il est prêt à conclure immédiatement un accord pour la passation des pouvoirs et à soutenir son admission aux Nations-Unies. Le gouvernement portugais ne parle pas nommément du PAIGC, avec lequel des négociations avaient été engagées à Londres et poursuivies à Alger, mais sa déclaration se réfère à la "république de Guinée-Bissau".

Les îles du Cap-Vert, dont le

PAIGC réclame le rattachement à la Guinée-Bissau, font l'objet d'une distinction dans la déclaration de gouvernement portugais. Il reconnaît leur droit à l'indépendance et s'engage à coopérer étroitement avec les Nations-Unies pour y accélérer le processus de décolonisation.

A son départ pour Zurich, M. Waldheim a refusé de préciser si un référendum serait organisé aux îles du Cap-Vert. C'est un problème à régler par les parties intéressées, a déclaré le secrétaire général des Nations-Unies.

De même, le gouvernement portugais reconnaît-il le droit à l'indépendance de ses deux autres îles de l'Atlantique, Sao Tome et Principe, et s'engage-t-il à se conformer aux décisions de l'ONU concernant leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

2. Mozambique: Le Portugal s'engage à prendre immédiatement des dispositions pour engager des négocia-

tions avec le Frelimo qui avaient déjà été nouées à Lusaka. Pour la première fois, il est précisé que c'est avec le Frelimo que Lisbonne a l'intention de négocier le transfert des pouvoirs au Mozambique.

3. Angola: le Portugal se dit prêt à prendre rapidement contact avec les mouvements de libération de ce territoire. C'est également la première fois que le Portugal confirme officiellement qu'il négociera avec les mouvements de libération angolais.

M. Waldheim a fait remarquer hier que la situation au Mozambique, avec le Frelimo pour seul interlocuteur, était plus claire qu'en Angola où existent trois mouvements de libération.

Outre le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) et le FNLA (Front national de libération de l'Angola), qui viennent de décider la création d'un front commun pour négocier l'indépendance du territoire avec le Portugal, un troisième mouvement, moins important que les deux autres, l'Unita, se pose en interlocu-

teur et le secrétaire général des Nations unies a souligné l'importance pour ces mouvements de s'unifier.

La position du gouvernement portugais à l'égard de ses territoires d'outre-mer est définie en huit paragraphes repris dans un communiqué des Nations unies. Il y est précisé qu'ils reflètent la position du gouvernement portugais telle qu'elle a été exposée à M. Waldheim.

Le gouvernement portugais y reconnaît le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de tous ses territoires, africains et autres. Il en est ainsi de l'enclave de Macao et de l'île de Timor, au nord de l'Australie.

Il s'engage à garantir l'unité et l'intégrité de chacun de ces territoires et à s'opposer à toute tentative de séparation ou de démembrement. Il s'engage à coopérer avec les Nations unies pour que soient appliquées la résolution 1514 sur l'accès des colonies à l'indépendance et les résolutions concernant plus spécialement ses territoires d'outre-mer.

M. Waldheim a dit de ses entretiens avec les dirigeants portugais qu'ils avaient été francs, clairs et constructifs. Il a exprimé l'espoir qu'ils contribueraient au règlement du problème des territoires d'outre-mer en faisant remarquer que ce problème intéressait le monde tout entier.

M. Abdulrahim Farah, secrétaire général-adjoint des Nations unies, se rendra en Afrique pour informer le président somalien Mohammed Siad Barre, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, et les "parties intéressées" des résultats de ces entretiens.

M. Mario Soares, qui avait accompagné M. Waldheim à l'aéroport, a souligné que la déclaration publiée hier représentait un pas concret vers la décolonisation.

"Les résultats de nos entretiens ont été fructueux pour la paix mondiale et la paix en Afrique", a-t-il dit à M. Waldheim.



## Week-end exceptionnel: la route ne fait que quatre victimes

Onze personnes ont péri de façon accidentelle au Québec au cours de la fin de semaine. Exceptionnellement, la route n'a fait que quatre victimes, dont un motocycliste et un piéton. On rapporte trois noyades et deux victimes d'accidents de travail. Deux bambins ont également été électrocutés.

**Claude Mailloux**, 12 ans, et **Bruno Bouchard**, 11 ans, tous deux de Normandin, au Lac Saint-Jean, ont en effet été électrocutés en voulant décrocher avec une tige métallique un cerf-volant pris dans des fils à haute tension.

Un piéton, **William Crevier**, 56 ans, du 1195, Edouard-Laurin, à Saint-Laurent, a été renversé par un autobus de la CTCUM, vers 23h30 samedi, à l'angle des rues Stanley et Peel. Le malheureux a succubé à ses blessures à minuit 20, hier, il avait été conduit à l'hôpital Royal-Victoria.

**Bernard Gouin**, 20 ans, de Garthby, dans le comté de Wolfe, a perdu la vie vers 18h30, samedi, lorsque sa moto est entrée en collision avec une automobile à Saint-Robert, dans le comté d'Arthabaska.

**Pierre Dupont**, 20 ans, du 3525 du Long Sault, à Giffard, a été tué vers 3h15, samedi matin, après avoir

perdu le contrôle de son véhicule sur la route 138, à Saint-Joachim, comté de Sainte-Anne-de-Beaupré.

**Marcel Laflamme**, 36 ans, du 4677 de la rue Saint-Hubert, à Montréal, a péri dans une collision survenue vers 11h15, samedi matin, sur la route 20 à Bois des Bels Caoune, dans le comté de Rivière-du-Loup.

**Thomas Potvin**, 65 ans, du 7615 boulevard Saint-Michel, à Montréal, est mort écrasé sous un camion, vendredi, à la mine Bolduc, à Champneuf, dans le comté d'Abitibi-Est.

**Ludovic Langelier**, 39 ans, dont l'adresse n'a pas été révélée, a été renversé par un tracteur vers 9h25, samedi matin, à Sainte-Adélaïde-de-Pabos, en Gaspésie.

**Pierre Martin**, 15 ans, du 3130 rue Holt, à Montréal, s'est noyé samedi au lac Blanc, à Saint-Ubal, dans le comté de Portneuf.

**William Brian Boyd**, 22 ans, de la route rurale, à Mill Grove, en Ontario, s'est noyé vers 17 heures, samedi, à la plage municipale de Côté-Landing, dans le comté de Saint-Jovite.

**Ubal Demers**, 62 ans, du 303 - 2e avenue, à Asbestos, s'est noyé vers 17 heures, samedi, aux Trois Lacs Canton, à Shipton, dans le comté de Richmond.

## Les automobilistes doivent faire un détour de 160 milles

**TADOUSSAC (PC)** — Le service de traversiers entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac, à 120 milles au nord-est de Québec, est paralysé, depuis samedi, par suite d'une grève déclenchée par les 42 employés de la société de navigation Charlevoix-Saguenay, une filiale de la compagnie Clarke Steamship.

Ces employés, représentés par les Métallurgistes unis d'Amérique (MUA), ont débrayé quelques heures après la rupture des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective.

La compagnie a annoncé dans un communiqué que le conflit portait sur la durée de la semaine de travail, les hausses salariales, l'indexation et la rétroactivité. En ce qui concerne la semaine de travail, le syndicat réclame qu'elle soit réduite de 43 à 40 heures.

Les détails des demandes et offres salariales n'ont pas été révélés, mais un porte-parole de la compagnie a déclaré que l'écart n'était pas grand.

Selon le communiqué patronal, les pourparlers sont tombés dans une impasse après six séances de négociations directes et 10 séances en pré-

sence d'un conciliateur gouvernemental.

### Détour

Cette grève a pour effet de couper la route 138, à la hauteur de la rivière Saguenay.

Les automobilistes et camionneurs qui désirent se rendre sur la Côte-Nord ou en revenir doivent faire un détour de quelque 160 milles en passant par Chicoutimi.

Entre-temps, la grève qui paralyse un autre service de traversier, celui entre Québec et Lévis, est entrée, samedi dans sa deuxième semaine.

Mécaniciens à l'emploi de la Société des traversiers Québec-Lévis ne se sont pas présentés au travail depuis le 26 juillet dernier, en prétextant qu'ils étaient "malades".

Ils réclament l'indexation des salaires et s'opposent, en outre, au projet de la compagnie d'engager un ingénieur breveté considéré comme un "indésirable" par les syndicats.

Les représentants des deux parties se sont rencontrés à quelques reprises au cours des derniers jours et les pourparlers devaient se poursuivre en fin de semaine.

## Un centre commercial construit sur un marais

**MONCTON (PC)** — Habituellement, on ne se passionne pas à propos de l'origine de l'emplacement qui a été choisi pour un centre commercial, mais il y a lieu de noter que le centre commercial que l'on aménage présentement à Moncton se trouve à un endroit où des navires de 500 tonnes naviguaient autrefois.

Connu sous le nom de place Champlain, le centre commercial en question doit être inauguré au début d'octobre et il sera le plus grand de tout le Nouveau-Brunswick.

D'une superficie de 41

acres, il est notamment une illustration de ce que la technologie peut faire pour assécher des eaux.

Il y a 150 ans, on érigeait un barrage près de cet endroit, qui s'appelait alors l'anse Hall, partie de la rivière Petitcodiac. L'eau y a diminué petit à petit et l'endroit est finalement devenu un marais.

On a asséché ce marais. La construction a été confiée aux entrepreneurs généraux Begg et Daigle, de Wilmotdale, en banlieue de Toronto. Et le sol a été affermi par Franki Canada Ltd., de Montréal.

## Troisième voyage du "Cryos" au Québec

Pour la troisième année, la direction générale des pêches maritimes du Québec a loué le navire océanographique "Cryos" pour tout le mois d'août.

Le navire français attaché au laboratoire de Saint-Pierre et Miquelon poursuivra l'inventaire systématique du golfe Saint-Laurent.

Au cours de cette troisième croisière, l'équipe franco-québécoise fait l'étude des pêches dans les régions de

Sept-Îles et des Îles-de-la-Madeleine: elle se penche aussi sur la prospection de la crevette dans le chenal laurentien et la zone située au large de Sept-Îles; elle étudie aussi la distribution bathymétrique, les distributions saisonnières et le rendement des stocks de poisson de valeur commerciale tant dans le chenal laurentien que dans la région des Îles-de-la-Madeleine et sur le plateau madelinien.

La direction et le personnel de Saratoga Construction Company Ltd. désirent marquer leur plus profonde sympathie à la famille du Directeur général des ventes et employé regretté Clayton Gagné, décédé subitement le 3 août 1974.

Par respect, les bureaux de Saratoga seront fermés le 5 août 1974.

# Décès • Remerciement • in memoriam

**BARIL (Alice)** — A Montréal, le 3 août 1974, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Baril, née Alice Desaulniers. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marcel époux de Lucie Trudeau, Fernand, Gisèle, épouse de Georges Dumont, Cécile, épouse de Paul-Emile Chabot. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 1575 Ste-Catherine est à 10 h 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERICHON (frère Lucien)** — A Montréal, le 5 août 1974, à l'âge de 70 ans, est décédé frère Lucien Bérichon, frère des Ecoles chrétiennes, fils de feu Wilfrid Bérichon et de feu Rosina Villeneuve. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant à 10h en la chapelle de la communauté

300, Bord-de-l'eau, Sainte-Dorothée et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie Ltée, 5551 rue Wellington, Verdun

**BISSONNETTE (Roger)** — A Montréal, le 2 août 1974, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Roger Bissonnette, retraité de la Northern Electric, époux de Nora Guénette. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 5551 rue Wellington, Verdun pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRISEBOIS (Stéphane)** — A Montréal, le 3 août 1974 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Stéphane Brisebois, fils de feu Amable Brisebois et de Lela Kitchener. Il laisse dans le deuil sa sœur Marie-Anne (May) Dean, ainsi que 4 frères: Charles, Alfred, Wellie et Paul. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 6259 boul. Monk,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CADIEUX (Charlemagne)** — A Verdun, le 3 août 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charlemagne Cadieux, époux d'Amanda Duguay. Demeurant au 717 rue River-view. Père de Charles, époux de Lisette Tremblay, Marielle, Elise, épouse d'Edouard Casaubon. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, Verdun

à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Les éléphants en voie d'extinction

**MORGES, Suisse (AFP)** — Le fonds mondial de la nature de l'Union internationale de conservation de la nature et de ses ressources lancent un appel pour que des mesures draconiennes soient prises en vue d'éliminer le braconnage des éléphants et le trafic illégal de l'ivoire.

Ces deux organisations dont le siège est à Morges (Suisse) affirment qu'à défaut d'une action immédiate, le taux de déclin sans précédent des populations d'éléphants d'Afrique risque de conduire cette espèce à l'extinction, ce qui constituerait la perte d'une ressource d'intérêt économique, scientifique et esthétique inestimable pour le monde.

Il est clair, ajoute les deux organisations, que les principales causes de ce déclin sont la chasse illégale, l'extension de l'agriculture et autres développements réduisant l'espace nécessaire aux éléphants, sans parler de la sécheresse. Le facteur prépondérant est le braconnage, accru récemment dans des proportions alarmantes par suite de la montée en flèche du prix de l'ivoire, objet de spéculation et servant à masquer l'inflation et moyen de transférer illégalement des fonds d'un pays à un autre.

**CHAPUT (Charles)** — A Fabreville, le 4 août 1974, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Charles Chaput, époux d'Antoinette Mercier, demeurant sur la 3e Avenue. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Lucie, Jeannette, épouse du colonel Guy Lessard, Mariette, épouse de M. Paul Labrecque et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Goyer et Clément, 3124, boulevard Dagenais, Fabreville, à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard (18e Avenue, Fabreville), où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COURCHESNE (Emerence)** — A Montréal, le 3 août 1974, à l'âge de 93 ans, 11 mois est décédée Emerence Lefebvre épouse de feu Joseph Courchesne. Elle laisse dans le deuil son fils René et son épouse Yvonne; quatre filles: Mme Adalbert Filiat (Emilienne), Mme Félix Tremblay (Juliette), Mme Hercule Prévost (Yvette) ainsi que Jeanne et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Boileau coin Lacordaire,

à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Saint-Guillaume-d'Upton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CREVIER (Philippe)** — A Montréal, le 4 août 1974, à l'âge de 18 ans est décédé Philippe Crevier fils de François Drury et de Léopold Crevier. Demeurant rue Pierre-Bernard. Il laisse dans le deuil son grand-père Léopold Crevier ainsi que plusieurs parents. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc., 8969, rue Hochelaga, à 9h30 pour se rendre à l'église Saint-Justin, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Saint-André-d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOREST (Joseph-Napoléon)** — A Montréal, le 3 août 1974 à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Napoléon Forest, époux de feu Marie Dufresne, père de Jean-Paul, Yvette (Mme A. Lussier), Claire (Mme E. Hegan), Hubert, Laurence (Mme C. Gagné), Jeanne (Mme M. Maille) et France (Mme Phoenix). Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.R. Deslauriers Ltée, 790 boul. Ste-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

### NECROLOGIE



### L'honorable Edouard Masson

A Montréal, le 3 août 1974, à l'âge de 78 ans, est décédé l'honorable Edouard Masson, c.r., ancien conseiller législatif. Avocat prestigieux et éminent juriste, il était un des proches collaborateurs de feu l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec. Le défunt était le fils de feu Olivier Masson et de feu Marie Perreault. L'honorable Edouard Masson était l'époux de feu Germaine Smith, décédée en 1945. Il laisse dans le deuil 2 filles: Jocelyne, femme d'affaires, épouse de Me Claude Violette, avocat, Mireille, avocate, épouse de Michel Latraverse, notaire et cinq petits-enfants: Anouk, Claude et Karine Violette, Sophie et Frédérique Latraverse. Deux frères: Rodolphe et Adrien Masson. La dépouille mortelle est exposée aux salons Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503 rue Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 août courant en l'église St-Eusèbe de Verceuil, où le service sera célébré à 10 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

**FORTIER (Mlle Madeleine)** — A Montréal, le 5 août 1974, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Madeleine Fortier, employée du gouvernement fédéral, fille de feu Léopold Fortier et de feu Elmina Beauchesne, autrefois de Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 4737, rue de Lorimier

à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FORTIN (Marcel)** — A Montréal, le 1er août 1974, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Marcel Fortin, époux de Charlotte Bernier, frère de Gertrude (Mme Max Vogel), Françoise (Mme veuve F. Gravel), une belle-sœur Mme Roger Fortin, un beau-frère Lucien Bernier et son épouse, une nièce Louise (Mme André Goyer), deux neveux: M. et Mme Pierre Bernier, M. et Mme Robert Fortin. Les funérailles ont eu lieu samedi le 3 août, à 10 h. a.m. en la chapelle des salons

J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 790, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent,

et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. S.V.P. pas de fleurs, dons à une oeuvre de charité de votre choix, seraient appréciés.

**GOULET (Joseph)** — A Outremont, le 3 août 1974, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Goulet, époux de Germaine Doiron. Il laisse dans le deuil sa sœur Eliza (Mme R. Bélanger), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée 1111 rue Laurier ouest, Outremont

à 1 h 45 pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société du Cancer seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HEBERT (Georges)** — A Montréal, le 2 août 1974, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Georges Hébert, époux de Marguerite Lacoste. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 5775, rue Laurendeau, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABELLE (Alfred)** — A l'Hôpital St-Luc, le 3 août 1974, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Alfred Labelle, époux de feu Cécile Paradis, fonctionnaire à sa retraite de la cité de Montréal, 1915 à 1969, demeurant à Longueuil. Une célébration eucharistique aura lieu mardi le 6 courant en la chapelle funéraire

Ed Darche et Fils, 505 ouest, boul. Curé-Poirier à 10 h 30 et de là le convoi se rendra au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMBERT (Alice)** — A Montréal le 3 août 1974 à l'âge de 80 ans est décédée Mme Joseph Lambert, née Alice Marchand. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2251 est Jean-Talon, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Emile)** — A St-Eustache, le 4 août 1974, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Emile Lamoureux, fils de feu Salvinie Lamoureux et de feu Emma Meilleure. Demeurant à St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils 105 rue St-Eustache

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANDRY-MAJOR (Florence-Marie)** — A Montréal, le 3 août 1974, à l'âge de 84 ans, est décédée Florence-Marie Major, épouse en 1res nocces de feu Daniel Major et en 2es nocces de feu Aimé Landry. Les funérailles auront lieu mardi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie,

à 9h45 pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGLOIS (Antoine)** — A Montréal, le 4 août 1974, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antoine Langlois, époux d'Hortense Pigeon; il laisse aussi dans le deuil, sa fille, Pauline (Mme Paul Champagne), son frère Roland, sa sœur Yvonne, ses 3 petits-enfants: Isabelle, Benoît et Céline. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc. 4504, rue Ste-Catherine est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

a.Un Aoe7 anCi

**LAPORTE (Noël)** — A Montréal, le 3 août 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Noël Laporte, époux de feu Marguerite Daly. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 4505 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIRE (Germaine)** — A Montréal, le 3 août 1974 à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Germaine Boileau, épouse du Dr André Lemire, O.D., mère de Pierre, époux de Francine Després, Michel, époux de Danielle Moreau et Louise, ses petits-enfants Geneviève et Martine. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.R. Deslauriers Ltée, 5650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LESSARD (Bertrand)** — A Trois-Rivières, le 4 août 1974 à l'âge de 62 ans est décédé M. Bertrand Lessard époux de Adrienne Denis. Demeurant 3345 rue De Courval. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rousseau et Frère 445 rue Des Volontaires, Trois-Rivières,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégres, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Sainte-Ursule, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARTEL (Jacqueline)** — A Montréal, le 2 août 1974 à l'âge de 46 ans est décédée Mlle Jacqueline Martel, fille de feu Elphège Martel et d'Antoinette P a u b e r t. Elle laisse dans le deuil René, époux d'Elsie Gore, Mlle Cécile Martel, Mme Jean Lavigne (M a d e l e i n e), Mme Maurice Séguin (Fernande) ainsi que 5 neveux et 1 arrière-petite-nièce. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 3860 boul. Décarie,

pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MASSON (L'Honorable Edouard)** — A Montréal le 3 août 1974 à l'âge de 78 ans est décédé l'Honorable Edouard Masson, avocat, époux de feu Germaine Smith. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier, 3503 rue Papineau,

pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceuil, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MENARD (Lucille)** — A Ste-Adèle le 4 août 1974 à l'âge de 67 ans est décédée Mme Hector Ménard, née Lucille Lamoureux, demeurant à Ste-Adèle. Elle laisse deux filles, France et Mme Marcel Rivard (Pauline). Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

McGuire Inc. 955 rue Grignon, Ste-Adèle,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MERCIER (Philomène)** — A Longueuil, le 2 août 1974, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Philomène Proulx, épouse de Léopold Mercier, demeurant rue Marquette à Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed Darche et Fils, 505 boul. Curé-Poirier ouest,

pour se rendre à l'église St-Jean-Vienney où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOLLOY (Frère Ambrose-Joseph)** — A Montréal le 2 août 1974 à l'âge de 70 ans est décédé le frère Sylvester Peter Molloy, Frère de l'Instruction chrétienne, fils de feu Sylvester Peter Molloy et de feu Mary-Anne Purcell. Il laisse dans le deuil sa sœur Marguerite. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 7384 rue St-Denis,

pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de la communauté à Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PARE (Paul)** — A Montréal, le 4 août 1974, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Paré. Il laisse dans le deuil sa fille Carole ainsi que ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu 7766 rue St-Hubert pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**POTVIN (Thomas)** — Accidentellement à Barrante, le 2 août 1974, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Thomas Potvin, époux de Laurette Girard, père de Guy, Céline (Mme André Robillard), Robert et Ginette, ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc., 5339 boul. St-Michel,

à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du Parc du Souvenir, Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RODRIGUE (Cécile)** — A St-Jérôme, le 3 août 1974, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Henri Rodrigue, née Cécile Filion. Demeurant au centre hospitalier d'Yvesville, St-Jérôme. Mère de Luc